

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume IV, 1er Novembre, 1893, Numéro 17

L'AMI DU CLERGÉ

— : 0 : —

Cette revue française dont nous sommes encore actuellement les agents en Canada, contient, dans sa livraison du 28 Septembre, un avis intitulé : " A nos amis et abonnés du Canada " que nous ne pouvons laisser passer sans protestation. " Nous avons cru devoir nous servir, dit l'administration de la revue, d'une librairie intermédiaire pour les abonnements à l'*Ami du Clergé* et l'achat des volumes et livraisons de la collection de cette Revue. Ce moyen ne nous a pas réussi ; nous ne pouvons continuer à subir plus longtemps les pertes qu'il a entraînées pour nous. "

Ces lignes injustes et offensantes à notre égard demandent une explication. Avant nous, une autre maison de librairie de cette ville avait l'agence de l'*Ami du Clergé*. Elle y a trouvé si peu de bénéfices et tant d'ennuis, qu'elle a dû y renoncer. C'est alors que l'administration de cette revue nous a instamment sollicités de nous en charger. Nous ne nous sommes rendus à ce désir que pour obliger d'excellents clients, et dans le désir de répandre une bonne publication. A cet effet, nous avons conclu avec M. le chanoine Denis, de Langres, des arrangements auxquels, pour notre part, nous sommes restés scrupuleusement fidèles. Nous nous sommes efforcés, dans la mesure de nos forces et de notre influence, de recruter des abonnés ; et nous pouvons nous rendre ce témoignage qu'en moins de deux ans, nous avons doublé la circulation de la Revue en ce pays.

Nous avons fidèlement envoyé en France les sommes provenant des abonnements, chaque fois que l'importance des recouvrements justifiait un envoi d'argent, et nous avons même, assez souvent, envoyé ainsi des abonnements qui ne nous avaient pas encore été payés. Malgré tout cela, nous recevions constamment des demandes d'argent, en des termes qui n'étaient pas toujours courtois ni même convenables, et nos observations à ce sujet ne paraissaient rencontrer que méfiance et incrédulité. A ces ennuis déjà intolérables, il fallait en ajouter bien d'autres :

Il arrivait que des abonnés envoyaient directement en France l'argent de leur abonnement ; or, jamais l'administration ne daignait nous en aviser, et nous ne l'apprenions que par les abonnés eux-mêmes, lorsque nous leur envoyions un avis de se mettre en règle.

L'*Ami du Clergé* s'engage à remplacer gratuitement à ses abonnés les numéros qui peuvent s'égarer à la poste. Nous transmettions les réclamations de ceux à qui manquaient ainsi des numéros. On les remplaçait, mais on avait soin de nous les porter en compte.

Las de tous ces ennuis, et reconnaissant que loin d'être pour nous une source de profits, si minimes qu'ils fussent, l'agence en question ne nous occasionnait que des pertes, nous avons, à la date du 29 juin dernier, donné avis à M. le chanoine Denis que nous cesserions d'être ses agents en Canada à partir du 31 Décembre prochain.

L'administration de l'*Ami du Clergé* devait nécessairement porter ce changement à la connaissance de ses abonnés canadiens; mais rien ne la justifie d'avoir joint à son avertissement des observations de nature à nous nuire dans l'esprit de nos clients. C'est un trait de malice toute gratuite et imméritée contre laquelle nous protestons énergiquement.

Nous souhaitons à cette revue française un grand succès parmi nous, dans ses relations directes avec notre clergé; mais si elle veut obtenir ce résultat désirable, nous lui conseillons d'apporter plus d'exactitude dans son administration et plus de délicatesse dans ses procédés.

VIENT DE PARAÎTRE
CHEZ CADIEUX & DEROME

UNE QUATRIÈME MINE

DANS LE CAMP ENNEMI

PAR LE

R. P. Z. LACASSE, O. M. I.

1 vol. in-18 de 220 pages, prix chaque 25 cts, la douz. \$2.40

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.—CHAPITRE I. Nos ennemis déclarés.—CHAPITRE II. Nos ennemis fraticissiens.—CHAPITRE III. Nos ennemis cachés.—CHAPITRE IV. Nos ennemis réformateurs.—CHAPITRE V. Nos ennemis juifs.—CHAPITRE VI. Nos ennemis francs-maçons.—CHAPITRE VII. Nos ennemis écrivains.—CHAPITRE VIII. Nos ennemis libraires.—CHAPITRE IX. Nos ennemis politiques.—CHAPITRE X. Nos ennemis-amis.—CHAPITRE XI. Nos ennemis à la St-Jean-Baptiste et à la frigate italienne.—CHAPITRE XII. Nos ennemis dans la famille.—CHAPITRE XIII. Nos ennemis les esclaves du luxe et de l'intempérance.—CONCLUSION

UNE NOUVELLE MINE

LE PRÊTRE ET SES DÉTRATEURS

OU

LE PRÊTRE VENGÉ

PAR LE

R. P. Z. LACASSE, O. M. I.

1 vol. in-18 de 276 pages. Prix chaque 25 cts, la douzaine \$2.40

BULLETIN

23 Octobre 1893.

* * La France donne actuellement des fêtes splendides aux marins russes. Ces fêtes sont le digne pendant des fêtes données par la Russie aux marins français en 1891. En effet en cette année là une escadre française, sous les ordres de l'amiral Gervais, se rendit à Cronstadt et y resta quelques jours.

C'était au commencement de l'entente entre les deux nations. La réception fut cordiale et enthousiaste à l'extrême. Jamais témoignages d'amitié et de sympathie ne furent prodigués comme en cette occasion, et ces sentiments furent partagés par le peuple russe tout entier.

Aujourd'hui l'alliance entre les deux pays paraît consommée et une escadre russe, commandée par l'amiral Avellan, vient à son tour dans les eaux françaises remettre la visite de Cronstadt. Elle est à Toulon où la réception a eu lieu avec une splendeur inouïe et un enthousiasme indescriptible.

L'amiral et une cinquantaine d'officiers de l'escadre sont actuellement à Paris où la réception a été encore plus grandiose qu'à Toulon. Partout le long de la route de Toulon à Paris, les populations se sont transportées aux gares pour acclamer les marins russes. La France entière est dans la joie. Outre les sympathies qui existent entre les deux races, l'intérêt commun les réunit pour résister aux empiètements de la triple alliance et détruire son œuvre néfaste.

A Toulon les marins russes ont été reçus officiellement par l'amiral Rieunier, ministre de la Marine.

A Paris ils ont été présentés, par l'ambassadeur de Russie, au président Carnot qui, comme chef de l'état, représentait la nation entière.

Puisse cette alliance entre les deux grandes nations être féconde en résultats bienfaisants.

Un journal italien favorable à la France, le *Secolo*, de Milan, a publié, à la date du 3 octobre, un article d'une grande importance. Il est relatif aux fêtes actuelles.

" Il est impossible, dit-il, de comprendre la signification des invectives pleines de colère, des sarcasmes, des interprétations sinistres auxquels donne lieu l'envoi d'une escadre russe à Toulon, pour rendre la visite faite par la flotte française à Cronstadt en automne 1891.

" Déplorable ou non, l'alliance franco-russe est une nécessité inéluctable pour les deux Etats; au lieu des deux n'abandonne les principes qui sont la base de son gouvernement; mais, attaqués dans leur existence, ils se défendent tous les deux.

" Séparez la Russie de la France, et l'Allemagne, dans trois mois, lancera la triple alliance sur les Vosges, et notre Roland-le-Furieux, le général Pelloux, imul ra encore, par son impatience, la lenteur des gens du Nord.

" Séparez la France de la Russie, et l'Autriche se précipitera sur le Danube, traînant derrière elle les bataillons alpins du général Pelloux et la lourde valerie de Guillaume II.

L'amiral Avellan, qui commande l'escadre russe, est né en 1838. Sa famille est d'origine française; elle s'est établie en Russie sous le règne de Catherine II.

Toulon, où l'escadre se trouve actuellement est situé dans le département du Var. C'est un port militaire. Sa population est de 80,000 habitants. Sa rade et ses arsenaux font sa renommée. On fait remonter la fondation de cette ville aux Romains dans le 4^e siècle de notre ère.

* * *

* * Les élections générales pour la seconde chambre du parlement de la Suède ont eu lieu dernièrement. Ces élections se sont faites principalement sur les questions de la protection commerciale et du libre-échange. L'électorat s'est prononcé en faveur du libre échange.

La nouvelle chambre se compose de 85 protectionnistes et de 145 libre-échangistes.

* * *

* * Un nouveau cabinet vient d'être formé au Pérou. En voici la composition.

M. Jiménès, premier ministre et ministre des affaires étrangères.

M. Gaston, ministre de l'Intérieur.

M. Figuera, ministre de la Justice.

M. Gonzalès, ministre des Finances.

M. Somocurtio, ministre de la guerre.

* * *

* * Le 19 octobre M. l'abbé Louis Ignace Guyon, vicaire forain et curé de Saint Eustache, comté des Deux Montagnes, a célébré son cinquantième anniversaire de prêtrise. Le village de Saint Eustache était élégamment décoré pour cette circonstance solennelle. Les cérémonies qui ont eu lieu à l'église ont été magnifiques. Deux archevêques, deux évêques, un grand nombre de prêtres et une grande foule de citoyens y assistaient. M. le chanoine Bruchési a été l'orateur du jour. Après les cérémonies religieuses un grand banquet a été donné dans la salle du collège.

M. Guyon est né à Verchères le 11 juillet 1816. Il a fait ses études classiques et théologiques au collège de Saint Hyacinthe et il a été ordonné prêtre le 22 Octobre 1843. Il a été successivement vicaire à Sorel et à Saint Gabriel de Brandon, et curé de Sainte Melanie, de Saint Ambroise de Kildare, de Sainte Elizabeth et enfin de Saint Eustache. Il est curé de cette paroisse depuis 33 ans et il est vicaire forain depuis 12 ans.

Saint Eustache est célèbre par la bataille qui eut lieu en 1837 entre les patriotes et les troupes anglaises. Les patriotes retranchés dans l'église y soutinrent un siège en règle, mais l'incendie, qui

la consuma en grande partie, les força de l'abandonner. Le Dr. Chénier, chef des patriotes, fut tué dans le cimetière.

.

. Sont décédés en France dans le cours des derniers mois.

10. Michel Peter, célèbre médecin. Il était en dernier lieu professeur de clinique. Il est né en 1824 et il a d'abord été typographe. On lui doit plusieurs ouvrages sur la médecine. Il était l'adversaire de Pasteur, et dans la lutte qu'il soutint contre ce dernier sur la grande question des microbes il eut beaucoup de partisans nommés les *péleristes*. Les disciples de Pasteur s'appelaient les *pastoristes*.

En apprenant la mort du Dr Peter, Pasteur s'est transporté à sa résidence et il a demandé à madame Peter de l'introduire dans la chambre mortuaire afin d'y prier pour le repos de l'âme de son rival. Cette conduite de l'illustre savant a excité l'admiration générale.

20. Le docteur Blanche, célèbre médecin aliéniste. Il était âgé de 73 ans. Il a été directeur à Passy, d'une maison de santé fondée par son père. La mort de Blanche a été le digne couronnement d'une vie qu'il a passée en faisant le bien.

30. Le docteur Jean-Marie Charcot. Il est né à Paris en 1825 et il obtint le titre de docteur en 1853. Il s'est spécialement occupé des maladies nerveuses et d'hypnotisme. Il a, dit un journal, "élucidé un grand nombre de questions relatives aux maladies du foie, des reins, de la moelle épinière. En appliquant à l'homme les découvertes des vivisecteurs sur le cerveau des animaux, M. Charcot enrichit la physiologie cérébrale du chapitre des *localisations*." Malheureusement Charcot était impie et matérialiste. Il se moquait des miracles et il a souvent employé ses talents et sa science à soutenir des doctrines anti-religieuses. D'après lui, dit la gazette de France, "*l'âme est une invention des religions qui avaient besoin d'un domaine surnaturel. La matière organisée devient la matière sensible, puis la matière agissante, et enfin la matière pensante. La science ne peut rien en dehors de cette thèse.*" "Et c'est en partant de ce principe, en voulant prouver que tous les miracles ne sont que le résultat de faits physiologiques et scientifiques que M. Charcot a poursuivi ses recherches sur l'hypnose et sur la suggestion."

Le Dr Charcot a publié plusieurs ouvrages de médecine et un grand nombre d'articles, d'études, de mémoires sur le ramollissement du cerveau, le rhumatisme, les maladies chroniques etc. Ses leçons cliniques ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe.

Quoiqu'il soit mort sans avoir eu le temps de se reconnaître, Charcot a eu des funérailles religieuses. Cela est dû, sans aucun doute, à certaines circonstances particulières ignorées du public.

40. L. Larombière, jurisconsulte distingué. Il était âgé de 80

ans. M. Larombière est entré dans la magistrature en 1841 et il a été président à la cour *impériale* de Limoges, premier président à la cour de Paris, président de chambre à la cour de Cassation etc. On lui doit un *Traité des Obligations* en 5 volumes. C'est un ouvrage d'un grand mérite.

50. A Paris le 6 Juillet, à l'âge de 43 ans, Guy de Maupassant célèbre romancier, de l'école naturaliste. Il était fort depuis plusieurs années. Maupassant était un des maîtres dans l'art d'écrire et son *beau style*, dit un journal, *était clair, sobre, harmonieux et fort*. Malheureusement il a mal employé les talents dont Dieu l'avait doué. Ses deux meilleurs ouvrages sont *Notre Cœur* et *Une Vie*.

60. Madame Anaïs Ségalas, femme de lettres, à l'âge de 87 ans. Elle a écrit beaucoup d'ouvrages. Ce sont surtout des romans pour jeunes filles.

70. Mario Uchard, auteur dramatique et romancier. Sa femme était une actrice dont il fut séparé judiciairement peu de temps après son mariage. On prétend que quelques unes de ses pièces de théâtre étaient la peinture de ses déboires matrimoniaux.

80. Mgr Arthur Xavier Ducellier, archevêque de Besançon. Il est né à Soliers, département du Calvados le 1er septembre 1832, et il a été ordonné prêtre le 11 Octobre 1857. Il fut sacré évêque de Bayonne le 24 septembre 1878 et nommé archevêque de Besançon le 16 avril 1887. Sa juridiction s'étendait sur 874 paroisses. Cet homme éminent avait une règle de conduite qu'il a toujours scrupuleusement observée; *s'était de se guider d'après les principes et de ne jamais faire d'arbitraire.*

90. Mgr Pierre Soubiranne, archevêque de Césarée et ancien évêque de Belley. Il avait 63 ans.

10. M. le chanoine Pomian, un des témoins des apparitions de Lourdes. Il avait été le confesseur de Bernadette et l'avait préparé à sa première communion. (*La Croix*)

110. Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre à la Guadeloupe. Depuis 30 ans il habitait la paroisse de Trioulou, département du Cantal. Possesseur d'une grande fortune il était généreux et charitable et ses bonnes œuvres sont nombreuses.

120. Mr l'abbé Wathelet, aumônier de la colonne du général Dodds avec qui il a fait la campagne du Dahomey. " Il emporte avec lui, dit *La Croix*, les regrets de nos vaillants soldats du Dahomey qui étaient unanimes à rendre hommage à son héros " que dévouement et à son zèle sacerdotal. "

130. Le général Marie François Joseph de Miribel, chef d'état major général de l'armée française et l'un des premiers straté- gistes du monde. Sa mort est une perte immense pour la France dont il était l'espoir. Il avait réorganisé son armée et préparé des

plans de mobilisation que les militaires proclament des chefs d'œuvre.

La France entière avait mis sa confiance en lui. Elle espérait qu'il serait à son poste au jour de la *revanche* nationale et qu'il conduirait ses soldats à la victoire.

De Miribel était un homme de génie, un brave et pardessus tout un chrétien convaincu et pratiquant. Il s'est distingué sur les champs de bataille de Crimée, d'Italie, du Mexique et de France. Il a versé son sang en plusieurs circonstances. Il a gagné tous ses grades et il a amplement mérité les honneurs qui lui ont été rendus.

Le général est né à Montbonnot, département de l'Isère, le 14 septembre 1831, et il est mort le 12 septembre 1893. Comme je l'ai dit plus haut, il a fait les campagnes de Crimée, d'Italie et du Mexique. Il a été grièvement blessé à la bataille de Magenta et décoré sur le champ de bataille. Il a reçu une balle à la tête à l'a-saut de Puebla, au Mexique. Il fut nommé lieutenant en 1855, capitaine en 1859, lieutenant colonel en 1870, colonel en 1871, général de brigade en 1875, général de division en 1880, commandant du 6e corps d'armée le 21 octobre 1888, et enfin en 1890, chef d'état major général de l'armée, charge qui venait d'être créée. Il fut aussi deux fois chef d'état major général des ministres de la guerre, le général de Rochebouet et le général Campenon. Les radicaux qui connaissaient les convictions religieuses et les idées conservatrices de Miribel reprochèrent vivement à Gambetta de lui avoir confié des fonctions importantes et ils l'accusèrent même d'avoir des tendances cléricales.

On a fait au général des funérailles magnifiques dans la cathédrale de Grenoble, et l'évêque Mgr Fava a prononcé son oraison funèbre. Il a admirablement parlé de ce héros catholique *sans peur et sans reproche* qui, dans ces jours de lâches apostasies, n'a jamais reculé dans la manifestation publique de ses croyances. Dans le cours de son sermon, l'orateur a fait le tableau de l'état politique de l'Europe et notamment de celui de la France lors de la dernière guerre et il a déploré la *guerre de Crimée*, où la France a combattu une nation amie, la Russie, la *guerre d'Italie* où elle a combattu une nation catholique, l'Autriche, l'*unité de l'Italie*, qui est l'exécution du plan des sectaires, et enfin l'*abandon du Saint-Siège*.

* * *

* * La *Gazette Officielle* de Québec a publié la proclamation du lieutenant gouverneur convoquant la Législature pour le 9 Novembre.

ALBY.

CELUI QUI EST LA REVOLUTION

PAR

Par Fred. de CURLEY S. J.

1 vol. in-8..... \$1,25

dans la Société chrétienne

Par CHARLES X X X

1 vol. in 12..... \$0.88 cts.

LE MAL SOCIAL

SES CAUSES—SES REMÈDES

MÉLANGES ET CONTROVERSES SUR LES
PRINCIPALES QUESTIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES DU TEMPS PRÉSENT

Par Don Sarday Salvany

3 vol. in-12.....Prix : \$1.35



L'IGNORANCE

I

Quel sera, ami lecteur, le pire de nos maux, au milieu de tous ceux qui nous affligent depuis longtemps ? Sera-ce cette opposition systématique que les puissances de la terre s'efforcent de faire à l'Eglise de Dieu, en se liguant partout avec ses ennemis ? Sera-ce la corruption des mœurs qui menace de faire de nous un peuple d'insensés et de brutes, au point que c'est à peine si l'on trouve un enfant innocent, un jeune homme sensé, un vieillard judicieux.

Sera-ce cette universelle lâcheté dans la pratique du bien, ce stupide *qu'en dira-t-on*, qui fait que les bons s'allient aux méchants, uniquement par crainte de baisser dans leur opinion ? Le dechainement de la presse ? La licence sceptique de l'enseignement ? L'horrible pouvoir des sociétés secrètes ?

Ah ! il y a un mal au-dessus de ces maux, une calamité pire que ces calamités, un ennemi plus funeste que tous ces ennemis.

Je le dirai, tout bas, bien bas, à nos amis, pour que nos ennemis ne l'entendent pas ; je le dirai, la rougeur et la honte au front, et le cœur brisé. Ce mal, c'est notre ignorance, notre ignorance grossière et coupable des choses de la religion.

Qu'un militaire ne connaisse pas les choses de la guerre, qu'un médecin ignore la médecine, un avocat la législation, j'en suis moins étonné que de voir un catholique ne sachant presque rien du catholicisme. Et pourquoi le cacher ? En Espagne, un grand nombre de catholiques se trouve dans cette situation.

Et notez que je ne me préoccupe point en ce moment de ces malheureux qui conservent de notre sainte religion uniquement le caractère indélébile du Baptême, vivant pour tout le reste libres-penseurs consommés ou au moins en indifférents absolus. Je me borne à parler ici de ceux qui n'ont pas renié leur foi, de ceux qui aiment les pratiques chrétiennes, de ceux qui se permettraient de donner à leurs enfants une éducation rigoureusement catholique, de ceux qui vont à la messe tous les jours de dimanches et de fêtes d'obligation, et accomplissent ponctuellement les autres préceptes de l'Eglise. Je parle, en un mot, de la portion choisie, du *petit troupeau* (*pusillus grex*) à qui on peut et on doit, en toutes justice et vérité, donner le titre honorifique de peuple fidèle. Or, j'affirme que ceux-là même n'ont pas communément le degré

d'instruction religieuse indispensable à notre époque, pas mêmes souvent celui qui fut nécessaire à tout chrétien à une époque quelconque.

J'ai été déterminé à traiter ce sujet, auquel je consacrerai quelques paragraphes, par une petite lettre d'un de nos amis de province, personnage à qui je suppose d'excellentes intentions, mais qui m'est absolument inconnu, et qui, en se plaignant de cette ignorance générale, me cite deux faits récents qui donneraient envie de rire s'ils donnaient moins sujet de pleurer. Je ne citerai pas les détails ; il s'agit en substance de bons catholiques de la classe lettrée qui n'exigeaient rien moins de leur pasteur que la réitération du sacrement de Baptême, afin qu'on pût employer comme marraine une dame, fort mécontente et affligé de ce qu'on n'avait pas pensé à elle au moment du premier Baptême. Une autre famille aisée demandait à un bon prêtre qu'il célébrât la messe dans son oratoire particulier, ne voyant pas l'inconvenance provenant ici de ce que ce prêtre avait déjà déjeûné. On nous a cités les noms, les dates et les localités en cause dans ces deux cas.

Eh bien ! si, dans des questions si simples et si ordinaires, il y a une telle ignorance, que sera-ce dans les questions les plus élevées et les moins connues ? Déjà, dans une autre occasion, nous disions à ce sujet : Interrogez un grand nombre d'hommes très versés dans les lettres, ayant même leurs grades académiques, sur le mystère de l'Immaculée-Conception de Marie, mystère le plus populaire en Espagne, et, sur cent, vous en trouverez plus de quatre-vingt dix qui vous répondront en confondant ce mystère avec celui de la Virginité perpétuelle de la Mère de Dieu. Je parle par expérience. Que sera-ce donc si nous interrogeons sur les mystères les plus profonds ? Les réponses matérielles du catéchisme elles-mêmes s'oublient peu de temps après qu'on a quitté l'école. On ne fait rien pour les rappeler pendant toute la jeunesse, et lorsque, dans la maturité de l'âge, on entend les enfants et les petits-enfants les réciter, elles semblent à plusieurs une lettre absolument inconnue ou pour le moins oubliée. Hommes du monde, en êtes vous là, oui ou non ?

Et cependant il est certain qu'il y a une partie de la religion tellement essentielle que si on ne la connaît pas, on ne peut obtenir son salut éternel. Il est certain également qu'il y en a une autre partie qui, bien qu'elle ne soit pas indispensable au salut, ne saurait être ignorée, parce qu'il est prescrit de la connaître. Et il n'est pas moins certain que la plupart des questions que l'on traite aujourd'hui en public, et qui se traitent dans les journaux, les parlements, les clubs et les soirées intimes, sont des questions religieuses. Il est déplorable et honteux pour un catholique d'écouter sans mot dire les attaques dirigées contre sa foi, pour la triste raison que le malheureux ne sait pas défendre cette foi, qui est pourtant la sienne. Dites-moi, lecteurs impartiaux, ne vous êtes-vous pas trouvés plus d'une fois dans cette pénible situation ?

Je vais donc, dans ces quelques pages, faire appel à votre bon sens, afin que vous donniez à votre instruction religieuse person-

nelle et à celle des membres de votre famille l'importance qu'elle mérite réellement à notre époque. Vous le voyez, je n'ai pas hésité à appeler cette ignorance le pire de nos maux.

Celui qui maintenant trouverait cette expression exagérée, la trouvera peut être faible en achevant la lecture de ces paragraphes. Aussi bien me proposè-je de montrer la gravité de ce mal, le profit qu'en retire l'enfer, les mille calamités publiques et privées dont il est la cause ou l'occasion, et surtout la souveraine félicité avec laquelle on pourrait y porter remède, si les catholiques le voulaient. Personne n'ignore le soin que nous mettons à rendre nos écrits toujours très pratiques et opportuns. Le sujet que nous abordons en ce moment aura même plus que les autres ces qualités. Dieu veuille accorder à nos humbles réflexions l'efficacité et la fécondité de sa divine impulsion !

II

Pourquoi appelons-nous l'ignorance religieuse le pire de nos maux? — Coup d'œil sur l'état présent du peuple espagnol. (1)

Pour comprendre jusqu'à quel point est exacte cette expression appliquée à l'ignorance générale en matière de religion, que nous déplorons à notre époque, il suffira de considérer ce qu'est la religion et ce qu'est l'homme sans son précieux secours.

La religion est à la fois lumière pour l'entendement, force pour la volonté, consolation pour le cœur. Lumière pour l'entendement, parce qu'elle enseigne ce que doit savoir l'homme touchant son origine divine, sa fin suprême et les moyens de l'obtenir. Force pour la volonté, parce qu'elle l'aide puissamment à agir d'une façon conforme à ces moyens; elle la stimule, si elle s'affaiblit; elle la réveille, si elle s'endort; elle la relève, si elle se laisse choir; elle la soutient, si elle défaille. Enfin consolation pour le cœur, parce que, comme il y a inévitablement dans ce chemin des difficultés à vaincre et des ennemis à combattre, tout combat et toute victoire supposent la souffrance, la persécution, l'angoisse mortelle, et par là même aussi la nécessité de la consolation.

D'où il suit que la religion procure à l'homme la satisfaction des besoins les plus impérieux de son esprit: le besoin de savoir, le besoin d'agir, le besoin d'être consolé.

Or, supposez un homme qui, par sa faute ou par la faute d'autrui se trouve privé de ces trois éléments de vie morale, et voyez s'il peut se rencontrer dans la création un être plus tristement misérable.

"D'où viens-tu"? lui demande à chaque instant sa conscience, qui est un questionneur très importun et très nuyeux "Eh! que sais-je d'où je viens"? Telle est l'unique réponse que peut donner le malheureux qui se trouve privé de la seule lumière qui puisse

¹ Ceci peut s'entendre de tous les peuples à l'heure actuelle. Le lecteur en fera lui-même l'observation,

l'éclairer dans une affaire si difficile et si ardue. " Où vas-tu ? " poursuit l'implacable questionneur. " Eh ! que sais-je où je vais ? " Il semble que je vais sans tarder où vont tous les autres hommes : au cimetière. " Et après ? " Horrible parole ! Voilà le doute, voilà les terribles pressentiments enveloppés parfois dans une négation impie et blasphématoire que les lèvres s'efforcent de prononcer, mais que le cœur s'obstine à ne pas vouloir admettre. En conséquence, à toute heure revient ce terrible : " si c'était vrai ! " qui tourmente sans cesse, sans cesse aiguillonne, au milieu des affaires, au sein des plaisirs, dans les enivrements du pouvoir ! Ah ! n'être pas sûr de la fin dernière ! Et tout cela, pour ne pas vouloir le demander à qui le sait, à la Religion ?

Et si l'esprit est privé de cette lumière, il est clair qu'il ne peut pas y avoir beaucoup de force dans la volonté, ni de consolation dans le cœur. Nous travaillons tous pour ce que nous connaissons, bien que notre travail ne soit pas toujours en rapport avec cette fin. Mais si, alors même que nous connaissons le bien, nous omettons parfois de le pratiquer, comment le pratiquera celui qui l'ignore absolument ? C'est ici l'expérience qui répond.

Croyez-vous qu'on proférerait des blasphèmes si horribles contre Dieu, qu'on outragerait à chaque instant et d'une façon si révoltante son nom béni, si on avait de la divinité la haute idée qu'en a l'homme qui a une connaissance ordinaire et suffisante de la religion ? Croyez-vous que la parole ohrène n'expirerait pas sur les lèvres de celui qui comprendrait la gravité de la profanation dont il se rend coupable ? Nous ne nous sommes pas fait une idée assez défavorable du pauvre cœur humain, pour le croire à ce degré cyniquement pervers. Non, il est impossible que celui qui outrage ainsi son Dieu, sache qu'il est son Créateur, son Père, son Sauveur, la Providence qui veille constamment sur lui, le Juge inexorable qui réserve à ses infidélités un châtement éternel. Ils ne savent pas ce qu'ils font, pouvons-nous dire, en répétant l'excuse invoquée par le Sauveur en faveur de ses bourreaux. Ils ne savent pas ce qu'ils font. Mais, dites-moi : le fait de cette ignorance n'est-il pas déjà un grand crime ?

Appliquez cette réflexion à tant et tant d'autres circonstances dans lesquelles la religion a à pleurer sur les excès et les extravagances de ses enfants. Si vous voyez, par exemple, le prêtre raillé par les multitudes, pensez-vous que ces malheureux ont du ministre du Seigneur l'idée qu'ils devraient en avoir ? Si le temple catholique a été l'objet de profanations que ne lui auraient point fait subir des Turcs et des Juifs, ne devinez-vous pas que cela vient de ce qu'ils n'ont pas de la maison du Seigneur et de son caractère sacré l'idée élevée qu'en a donné la religion ? Ceux qui s'accommodent si facilement des unions condamnées par Dieu et injustement colorées du titre de mariages civils, agiraient-ils ainsi à la légère, s'ils comprenaient la gravité du concubinage public ?

Les révolutions de notre siècle, ces monstrueux attentats publics qui bouleversent et détruisent l'Europe moderne, et qui, lui promettant chaque jour de la régénérer, la conduisent de nouveau à

la barbarie antique, n'auraient pas été possibles à leur origine et ne le seraient pas aujourd'hui dans leurs conséquences, si elles n'avaient pas en partout pour auxiliaire désastreux l'ignorance religieuse. C'est à ce prix seulement qu'il a été facile de faire perdre à notre bon peuple son caractère primitif de docilité et de noble grandeur; c'est ainsi qu'on a pu en faire le jouet de l'ambition insensée des uns et des tentatives désastreuses des autres; c'est ainsi encore que des maximes et des systèmes auxquels nos aïeux n'auraient répondu que par un sourire de compassion ou de mépris ont pu trouver des prosélytes au cœur de l'Europe et en plein christianisme.

Voici à ce propos une réflexion qui jettera une vive lumière sur le sujet que nous traitons. Il s'est produit, dans notre dernière révolution religieuse, un fait qui, à première vue, paraît incompréhensible.

Nous étions auparavant un peuple catholique; l'unité religieuse, non seulement était consignée dans nos lois, mais en réalité elle était observée par notre bon peuple. Il ne venait à la pensée de personne qu'il fût possible de se marier, ni d'enregistrer la naissance des enfants, ni de donner la sépulture à la dépouille mortelle de ses parents autrement qu'en suivant l'usage traditionnel et catholique suivi par l'église. Les plus avancés n'étaient pas encore sortis de cette sphère catholique que l'on croyait éternellement invariable en Espagne. L'Espagne est catholique, disait-on, et nul n'admettait de discussion sur ce point. Or, que s'est-il passé? La Révolution éclate; nous ne ne dirons pas un seul mot ici sur le côté politique de la Révolution. La Révolution religieuse éclate et, du coup, nous nous trouvons transplantés, devinez où, bagatelle? dans l'athéisme le plus éhonté; bien plus, nous livrons la guerre à Dieu, en nous plaçant aussitôt beaucoup plus en avant dans l'impiété que nulle autre nation d'Europe. Et qu'on le remarque, cela n'a pas été seulement le délire d'un petit nombre d'hommes; non. Des personnages malheureusement très célèbres ont dû leur néfaste célébrité à ces bravades athées, ils ont été en peu de temps les chefs d'une armée nombreuse, et ils ont remporté des triomphes électoraux, grâce à la *guerre contre Dieu* franchement inscrite dans leur programme; et cela s'est passé dans la catholique Espagne, dans cette Espagne qui, deux ans auparavant, ne connaissait et ne reconnaissait, en fait et en droit, d'autre religion que la religion catholique, apostolique et romaine. Quel mystère incompréhensible! Notre patrie sera donc toujours le pays des phénomènes et des anomalies extraordinaires! Tout doit-il donc se passer chez nous autrement qu'ailleurs? Comment avons nous fait tant de chemin en si peu de temps? Comment arrivons-nous à cette abîme d'impiété sans passer par des étapes et des degrés successifs?

En étudiant un peu ce fait, nous trouvons une explication assez satisfaisante, sans exclure toutefois les causes, dans notre état d'ignorance religieuse. La révolution de 1868 a surpris notre bon peuple dans la pratique de sa foi, pratique vivante en quelques endroits, il est vrai, mais morte et à l'état de routine, en au plus grand

nombre de lieux. On entendait la mease, on célébrait la fête du patron, on assistait aux processions, on recevait les sacrements indispensables ; mais comme chez plusieurs cela n'était pas appuyé sur une conviction robuste mais sur une coutume héréditaire, et n'était pratiqué que d'une façon inconsciente, il a suffi de la voix fougueuse, enthousiaste, d'un agitateur, pour le faire disparaître dans une ruine lamentable. Supposez que le peuple espagnol, à côté de la pratique de sa foi, eût pu, grâce à son instruction religieuse, raisonner cette foi, qu'il eût compris le sens de ces fêtes, la signification de ces cérémonies, la valeur de ces sacrements, oh ! les déclamations de quelques insensés plus ou moins éloquents ne l'auraient pas fait chanceler dans sa vieille croyance. La municipalité d'une cité immortelle n'aurait pas commis l'énormité d'inviter l'imposteur protestant à s'associer aux fêtes de la Vierge du Pilier ; elle aurait su que les Protestants n'admettent pas le culte de la Sainte Vierge ; tels autres n'auraient pas demandé à un curé catholique de bénir avec le rituel et le goupillon la distribution socialiste de biens particuliers. Ailleurs on n'aurait pas promené en procession, pendant la Semaine Sainte, la Mère des Douleurs coiffée d'un bonnet phrygien, brodé pour elle par un dévot fédéré, sans intention peut être de l'outrager, mais au contraire dans la pensée d'accomplir un acte de piété singulière.

Qui contestera que ce qu'il y a de plus extraordinaire, au milieu de cette série d'horreurs et de bouffonneries, c'est l'ignorance extrême de notre peuple ? Il a fait preuve de perversité et de beaucoup de malice ; mais on ne saurait expliquer par cette perversité toute seule, des folies semblables et un tel progrès dans le mal. L'aveuglement y a contribué plus que tout le reste ; cet aveuglement provient principalement de notre épouvantable ignorance. L'ignorance a été ici l'auxiliaire de la fausse science et de son œuvre de démolition. C'est l'ignorance qui a aplani toutes les voies à la corruption. C'est à la faveur de cette ignorance que nous avons été sur le point de laisser périr au milieu des ruines de nos temples les plus précieux souvenirs de notre foi.

Cette ignorance est plus grande dans les grands centres de lumière intellectuelle que dans les montagnes et les vallées écartées, elle échappe à ceux qui ne regardent que le vernis extérieur des choses ; mais ceux là la palpent avec douleur et tristesse qui, par leur ministère, se voient obligés d'enfoncer la main dans les plaies de cette société corrompue. C'est au point que nous croyons fermement que nos douleurs actuelles disparaîtraient presque entièrement si l'on obtenait que tous les enfants de notre Espagne possédassent au moins les notions les plus indispensables de la Religion.

(à suivre)

FRANÇOIS BACON | HISTOIRE DE ST. DOMINIQUE

Par G. L. FONSEGRIVE

Prof. au Lycée Buffon

PAR

le Tr. Rdo M. A. T. DRANE

1 vol. in-12..... Prix : 33 cts

1 vol. in-8.... . Prix : \$1.38

LE DOGME DU PURGATOIRE

ILLUSTRE PAR DES FAITS ET DES REVELATIONS PARTICULIERES

Par le Père F.-X. SCHOUPPE, de la compagnie de Jésus

1 fort volume in-12Prix : 75 cts

Le dogme du purgatoire est trop oublié de la plupart des fidèles ; l'Eglise souffrante, où ils ont tant de frères à secourir, où ils doivent prévoir qu'ils passeront bientôt eux-mêmes, semble leur être étrangère.

Cet oubli, vraiment déplorable, faisait gémir saint François de Sales. " Hélas ! disait ce pieux docteur de l'Eglise, nous ne nous souvenons pas assez de nos chers trépassés : leur mémoire " semble périr avec le son des cloches."

La cause principale en est dans l'ignorance et le manque de foi : nous avons au sujet du purgatoire des notions trop vagues, une foi trop faible.

Il nous faut donc considérer de plus près cette vie d'outre-tombe, cet état intermédiaire des âmes justes, non dignes encore d'entrer dans la Jérusalem céleste, afin de nous faire des notions plus distinctes et de raviver notre foi.

C'est le but de cet ouvrage ; on s'y propose, non de prouver l'existence du purgatoire à des esprit sceptiques ; mais de le faire mieux connaître aux pieux fidèles, qui croient d'une foi divine ce dogme révélé de Dieu. C'est à eux proprement que ce livre s'adresse, pour leur donner du purgatoire une idée moins confuse, je dirais volontiers une idée plus actuelle qu'on n'en a communément en répandant sur cette grande vérité de la foi le plus de jour possible.

A cet effet nous possédons trois sources de lumière bien distinctes. Premièrement, la doctrine dogmatique de l'Eglise ; ensuite la doctrine explicative des docteurs de l'Eglise ; en troisième lieu, les révélations des Saints et les apparitions, qui viennent confirmer l'enseignement des docteurs.

1° La doctrine dogmatique de l'Eglise au sujet du purgatoire, comprend deux articles que nous indiquerons plus bas. Ces deux articles sont de foi, et doivent être crus par tout catholique.

2° La doctrine des docteurs et explications sur plusieurs questions relatives au purgatoire, ne s'imposent pas comme des articles de foi ; on peut ne pas les admettre sans cesser d'être catholique. Tout-fois il serait imprudent, téméraire même de s'en écarter ; et c'est l'esprit de l'Eglise de suivre les opinions les plus communément enseignées par le docteurs.

3° Les révélations des saints, appelées aussi révélations *particulières*, n'appartiennent pas au dépôt de la foi, confié par Jésus-Christ à son Eglise ; ce sont des faits historiques basés sur le témoignage humain. Il est permis de les croire et la piété y trouve un aliment salutaire. On peut aussi ne pas les croire sans pécher

contre la foi ; mais s'ils sont constatés, on ne les peut rejeter sans offenser la raison ; parce que la saine raison commande à tout homme de donner son assentiment à la vérité, quand elle est suffisamment démontrée.

Pour éclaircir davantage cette matière, expliquons d'abord la nature des révélations dont nous parlons.

Les révélations particulières sont de deux sortes : les unes consistent dans des visions, les autres dans des apparitions. On les appelle *particulières*, parce que, à la différence de celles qui se trouvent dans la sainte Ecriture, elles ne font point partie de la doctrine révélée pour tous les hommes, et que l'Eglise ne les propose pas à croire comme des dogmes de la foi.

Les *visions* proprement dites sont des lumières subjectives, que Dieu répand dans l'intelligence d'une créature pour lui découvrir ses mystères. Telles sont les visions des prophètes, celles de saint Paul, celles de sainte Brigitte et de beaucoup d'autres saints. Les visions ont lieu d'ordinaire dans l'état d'extase : elles consistent dans certains spectacles mystérieux, qui se présentent aux yeux de l'âme, et qui ne doivent pas se prendre toujours à la lettre. Souvent ce sont des figures, des images symboliques, qui représentent d'une manière proportionnée à notre intelligence des choses purement spirituelles, dont le langage ordinaire ne saurait donner une idée.

Les *apparitions* sont, au moins souvent, des phénomènes objectifs, qui ont un objet réel, extérieur. Telle fut l'apparition de Moïse et d'Elie sur le Thabor, celle de Samuël évoqué par la Pythonisse d'Endor, celle de l'ange Raphaël à Tobie, celle de beaucoup d'autres anges ; enfin telles sont les apparitions des âmes du purgatoire.

Que les esprits des morts apparaissent quelquefois aux vivants, c'est un fait qu'on ne saurait nier. L'Evangile ne le suppose-t-il pas clairement ! Quand Jésus ressuscité apparut la première fois à ses disciples réunis, ceux-ci crurent voir un esprit. Le Sauveur, loin de dire que les esprits n'apparaissent pas, leur parle ainsi : *Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds, c'est moi-même, touchez et voyez, car un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.* Luc, xxiv 37 suiv.

Les apparitions des âmes qui sont au purgatoire, ont lieu fréquemment. On les trouve en grand nombre dans les Vies des saints, elles arrivent même parfois aux fidèles ordinaires. Nous avons recueilli et nous présentons au lecteur ceux de ces faits qui paraissent les plus propres à l'instruire ou à l'édifier.

Mais, nous demandera-t-on, tous ces faits sont-ils historiquement certains ? — Nous avons choisi les plus avérés. Si quelque lecteur en trouve dans le nombre que lui semblent ne pouvoir soutenir la rigueur de la critique, il peut ne pas les admettre.

Toutefois, pour ne pas donner dans une sévérité excessive et voisine de l'incrédulité, il est bon de remarquer que, parlant en général, les apparitions des âmes ont lieu, et ne sauraient être révoquées en doute, qu'elles arrivent même fréquemment.

“ Ces sortes d'apparitions, dit l'abbé Ribet ne sont pas rares. Dieu nous permet pour le soulagement des âmes, qui viennent exciter notre compassion, et aussi pour nous faire entendre à nous-mêmes combien sont terribles les rigueurs de sa justice contre les fautes que nous réputons légères.

“ Saint Grégoire dans ses Dialogues rapporte plusieurs exemples, dont on peut, il est vrai, constater la peine authentique ; mais qui, dans la bouche du saint Docteur, prouvent du moins qu'il croyait à la possibilité et à l'existence de ces faits. D'autres auteurs en grand nombre, non moins recommandables que saint Grégoire par la sainteté et la science, rapportent des faits analogues.

“ Au reste, ces sortes de récits surabondent dans l'histoire des saints : pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les tables des *Acta Sanctorum*. Toujours l'Eglise souffrante a imploré les suffrages de l'Eglise de la terre ; et ce commerce, empreint de tristesse, mais aussi plein d'instruction, est pour l'une une source intarissable de soulagement, et pour l'autre une excitation puissante à la sainteté.

“ La vision du purgatoire a été accordée à plusieurs saintes âmes. Sainte Catherine de Ricci descendait en esprit au purgatoire toutes les nuits des dimanches : sainte Lidvine pénétrait pendant ses ravissements dans ce lieu d'expiation, et, conduite par son ange gardien, y visitait les âmes dans leurs tourments. Un ange conduit également la B. Osanne de Mantoue à travers ces sombres abîmes. La B. Véronique de Binasco, sainte Françoise de Rome et bien d'autres, reçoivent des visions tout à fait semblables, avec les mêmes impressions de terreur.

“ Plus souvent ce sont les âmes souffrantes elles-mêmes qui s'adressent aux vivants et réclament leur intercession. Plusieurs apparurent ainsi à la B. Marguerite-Marie Alacoque, à une foule d'autres saints personnages. Les âmes des défunts implorèrent fréquemment la pitié de Denys le Chartreux. On demandait un jour à ce grand serviteur de Dieu combien de fois ces pauvres âmes lui apparaissaient ? “ Oh ! cent et cent fois ”, répondit-il.

“ Sainte Catherine de Sienna, pour épargner à son père les peines du purgatoire, s'était offerte à la justice divine pour souffrir à sa place durant la vie. Dieu l'exauça, lui infligea de vives douleurs d'entrailles jusqu'à la mort, et admit dans la gloire l'âme de son père. En retour, cette âme bieuheureuse apparaissait fréquemment à sa fille, pour la remercier et lui faire les révélations les plus utiles.

“ Les âmes du purgatoire, lorsqu'elles apparaissent aux vivants, se présentent toujours dans une attitude qui excite la compassion, tantôt sous les traits qu'elles avaient de leur vivant ou à leur mort, avec un visage triste, des regards suppliants, en habits de deuil, avec l'expression d'une douleur extrême ; tantôt comme une clarté, une nuée, une ombre, une figure fantastique quelconque, accompagnée d'un signe ou d'une parole qui les fait reconnaître. D'autres fois, elles accusent leur présence par des gémissements, des san-

glots, des soupirs, une respiration haletante, des accents plaintifs. Souvent elles apparaissent environnées de flammes. Quand elles parlent, c'est pour manifester leurs souffrances, pour déplorer leurs fautes passées, pour demander des suffrages, ou même pour adresser des reproches à ceux qui devraient les secourir "

" Une autre sorte de révélation, ajoute le même auteur, se fait par des coups invisibles que reçoivent les vivants, par des frappe-ments à la porte, des bruits de chaînes des bruits de voix. Ces faits sont trop multipliés pour qu'on puisse les révoquer en doute : la seule difficulté est d'établir leur rapport avec le monde de l'expiation. Mais quand ces manifestations coïncident avec la mort de personnes chéries, et qu'elles cessent après qu'on a offert à Dieu des prières et des répentions, n'est-il pas raisonnable d'y voir des signes par lesquels ces âmes avertissent de leur détresse ?

" Aux divers indices que nous venons de signaler, on reconnaît- tra les pauvres âmes du purgatoire. Mais il est un cas où l'appari- tion devrait être tenue pour suspecte : c'est lorsqu'un pécheur scandaleux, surpris inopinément par la mort, vient implorer les prières des vivants pour être délivré du purgatoire. Le démon est intéressé à faire croire que l'on peut vivre dans les plus grands désordres jusqu'à la mort, et échapper cependant à l'enfer. Toutefo- is, même dans ces rencontres, il n'est pas défendu de penser que l'âme qui apparaît s'est repentie, et qu'elle est dans les flammes de l'expiation temporaire, ni, conséquemment de prier pour elle ; mais il convient d'observer la plus grande réserve sur ces sortes de visions et sur la créance qu'on leur donne."

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer, suffisent pour justifier aux yeux du lecteur la citation des faits qu'il trouvera dans le cours de cet ouvrage.

Ajoutons que le chrétien doit se garder d'être trop incrédule dans les faits surnaturels, qui se rattachent aux dogmes de sa foi. Saint Paul nous dit que *la charité croit tout*, c'est-à-dire, comme expliquent les interprètes, tout ce que l'on peut croire prudem- ment, et dont la croyance ne saurait être nuisible. S'il est vrai que la prudence réprouve une crédulité aveugle et superstitieuse, il est vrai aussi qu'on doit éviter un autre excès, celui que le Sau- veur reproche à l'Apôtre saint Thomas : *Vous croyez, lui dit-il, parce que vous avez vu et touché ; il fallait croire au témoignage de vos frères. En exigeant davantage vous avez été incrédule : c'est une faute, que doivent éviter tous mes disciples : Bienheureux ceux qui croient sans avoir vu. Ne soyez pas incrédule mais croyant.* (Jean. xx, 27.)

Le théologien qui démontre les dogmes de la foi, doit être sévère dans le choix de ses preuves ; l'historien aussi doit procéder avec une critique rigoureuse dans la relation des faits ; mais, l'écri- vain a-cétique, quand il cite des exemples et des faits pour écalcir les vérités et édifier les fidèles, n'est pas tenu à cette stricte rigueur. Les personnages les plus autorisés dans l'Eglise, tels que saint Grégoire, saint Bernard, saint François de Sales, saint Alphonse de Ligouri, Bellarmin, et bien d'autres, aussi distingués par leur

lumières que par leur piété, n'ont pas connu, en écrivant leurs excellents ouvrages, les exigences rigoureuses de notre époque, exigences qui ne constituent nullement un progrès.

En effet, si l'esprit de nos pères dans la foi était plus simple, quelle est la cause qui a fait disparaître parmi nous cette ancienne simplicité ? N'est-ce pas le rationalisme protestant, qui de nos jours se déteint sur beaucoup de catholiques ? N'est-ce pas cet esprit raisonneur et critique sorti de la réforme luthérienne, propagé par le philosophisme français, qui leur fait envisager les choses de Dieu d'une manière tout humaine, qui les rend froids et étrangers à l'esprit de Dieu ? Le vénérable abbé Louis de Blois, parlant des *Révélations de sainte Gertrude*, dit que " ce livre renferme des trésors. Les hommes orgueilleux et charnels, ajoute-t-il, qui n'entendent rien à l'esprit de Dieu, traitent de rêveries les écrits de la vierge sainte Gertrude, de sainte Mechtilde, sainte Hildegarde et autres ; c'est qu'ils ignorent avec quelle familiarité Dieu se communique aux âmes humbles, simples et aimantes ; et comment, dans ces communications intimes, il se plaît à illuminer ces âmes des pures lumières de la vérité sans aucune ombre d'erreur. "

Ces paroles de Louis de Blois sont graves. Nous n'avons pas voulu encourir les reproches de ce grand maître de la vie spirituelle ; et tout en évitant une crédulité blâmable, nous avons recueilli avec une certaine liberté les faits qui nous ont paru à la fois les plus avérés et les plus instructifs. Puissent-ils accroître dans ceux qui les liront, la dévotion envers les défunts ! Puissent-ils imprimer profondément dans les âmes la sainte et salutaire pensée du purgatoire !

VIE DE LA

REVUE M. SUZANNE LEVEQUE

EN RELIGION

M. DE St. MAURICE

de l'ordre des Filles de N.-D.

morte en odeur de Sainteté, à Avignon en 1760

PAR

le R. P. Dom Louis LÉVÊQUE

1 vol. in-12.....\$0.63

AUGUSTE COMTE

FONDATEUR DU POSITIVISME

Sa vie—Sa doctrine

Par le R. P. GRUBER S. J.

1 vol. in-12.....Prix : 88 cts.

ERNEST RENAN

SA VIE ET SON ŒUVRE

PAR

H. DESPORTES & S. BOURNAND

2e. mille

1 vol. in-12.....Prix : 88 cts.

ÉTUDE SUR LA CANDONICITÉ

DES SAINTES ÉCRITURES

PAR

le chanoine **MAGNIER**.

I.—Anc. Testament

1. vol. in-12.....Prix : \$1.00

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **A L B Y**

LOUAGE.

QUESTION — Un propriétaire a-t-il, avant l'expiration d'un bail, droit d'expulser son locataire pour venir habiter lui-même la maison louée ? Voici les faits. J'ai loué une maison pour 4 ans, je l'occupe depuis 18 mois. Ces jours-ci le propriétaire m'a fait signifier un congé disant qu'il veut occuper la maison lui-même.

Un Marchand

RÉPONSE. — Votre propriétaire ne peut vous expulser pour venir habiter lui-même la maison qu'il vous a louée, que s'il s'est expressément réservé ce droit par le bail. Dans le cas contraire il n'a aucun droit de vous troubler. L'article 1662 du Code Civil dit que " le locataire ne peut mettre fin au bail dans le but d'occuper lui-même les lieux loués à moins que ce droit n'ait été expressément stipulé.

JURISPRUDENCE

Question de procédure (C. P. C. Art. 243.)

Re

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU " *Canada-Review* ,,

Vs

MONSIEUR E. C. FABRE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Le 5 Juin le défendeur inscrivit sa cause pour enquête et audition finale et il en donna avis à la demanderesse. Le 21 Septembre la demanderesse inscrivit la cause à son tour pour enquête seulement. Elle prétendait que l'inscription du défendeur était nulle vu le jugement renvoyant son plaidoyer pour cause de forclusion.

Le défendeur présenta alors une motion pour faire rayer l'inscription prise par la demanderesse et cette motion fut accordée par le juge Loranger le 5 Octobre.

Voici son jugement.

" Considérant qu'aux termes de l'art. 243, C. P. C. toute partie en cause peut déclarer, soit par la déclaration, soit par toute autre pièce de procédure, soit par un avis à la partie adverse, qu'elle entend que la cause soit inscrite en même temps pour enquête et pour audition finale, immédiatement après l'enquête et, dans ce cas, la cause ne peut être inscrite autrement ;

" Considérant que le Défendeur a, le 5 juin dernier, fait son option pour ce dernier mode d'inscription et en a donné avis à la demanderesse ;

" Considérant que cette option pouvait être faite en tout temps, après la comparution du défendeur, avant la production et indépendamment de la défense

et que toute inscription subséquente faite sans le consentement du défendeur est nulle et doit être traitée comme telle.

“ Considérant que l'inscription de la demanderesse pour enquête, le 21 septembre 1893, en dépit de l'option exercée le 5 juin dernier, par le défendeur, est contraire à la disposition de l'article 243 ci-dessus cité et doit être considérée comme non avenue.

“ Maintient la motion du défendeur et rejette la dite inscription, avec dépens.

LE DROIT DE GRACE

QUESTION CONSTITUTIONNELLE

La question de savoir à qui appartient le droit de faire grâce lorsqu'il s'agit d'offenses punissables en vertu des lois des provinces, a été vivement controversée depuis l'établissement de la Confédération. Le ministre de la justice prétend que ce droit appartient au Gouverneur Général du Canada de la même manière que s'il s'agit d'offenses punissables en vertu des lois fédérales. Les tribunaux de la Province d'Ontario ont jugé le contraire et la question est actuellement soumise au jugement de la Cour Suprême. Les journaux publient à ce sujet la dépêche suivante datée d'Ottawa le 19 Octobre.

LE DROIT DE GRACE

APPARTIENT-IL AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL OU AUX PROVINCES ?

En cour Suprême, hier, tous les juges, à l'exception du juge Sedgewick, étaient sur le banc. La cause du procureur-général du Dominion vs le procureur-général de la province d'Ontario est venue en cour, étant la première des causes de la province d'Ontario. Cette cause est inscrite au dossier sous le nom de “ Droit de grâce ” Il s'agit de décider si le droit de grâce pour les offenses commises sous les statuts provinciaux doit appartenir au gouverneur-général en conseil ou au lieutenant-gouverneur en conseil. M. Mowat prétend que ce droit est de la juridiction de la province ; le procureur-général du Dominion veut que le droit de grâce soit du ressort du gouverneur en conseil. La cour en chancellerie a déjà donné gain de cause à la province d'Ontario. C'est de ce jugement que le Dominion en appela, en cour d'Appel, qui renvoya la cause.

PUNITION DES CRIMES

QUESTION.—Quelles sont les peines dont sont passibles les coupables en vertu des lois criminelles du Canada ?

M. C.

RÉPONSE. — Les voici telles qu'elles sont énumérées dans l'article 6 du “ Code Criminel de 1892, ” 55-56 Victoria, chapitre 29. Je reproduis cet article.

6 Quiconque commet une infraction au présent acte est passible, ainsi qu'il est ci-après prévu, de l'une ou plusieurs des punitions suivantes : —

- (a.) La mort ;
- (b.) L'emprisonnement ;
- (c.) Le fouet ;
- (d.) L'amende ;
- (e.) Fournir caution de sa bonne conduite future ;
- (f.) S'il remplit quelque charge sous la Couronne, d'en être destitué ;
- (g.) De perdre toute pension ou allocation de retraite ;
- (h.) D'être frappé d'incapacité à remplir aucune charge, de siéger au parlement, et d'exercer aucun droit d'électeur ;
- (i.) De payer les frais et dépens ;
- (j.) D'indemniser toute personne qui aura éprouvé quelque perte de propriété par suite de son infraction ;

INVENTION

QUESTION.—Ai-je le droit de faire, pour mon usage personnel, une machine pour laquelle quelqu'un a obtenu un brevet d'invention ?

Un ouvrier.

RÉPONSE.—Non. La loi me paraît très-claire à ce sujet. Voici ce que dit la 29^e section de l'Acte concernant les brevets d'invention, S. R. C. Chap. 61.

"Quiconque, sans avoir eu le consentement par écrit du breveté, exécutera, confectionnera ou mettra en pratique une chose pour laquelle un brevet d'invention aura été pris sous l'empire du présent acte ou d'un acte antérieur,....

 "sera, pour cet acte, passible, de la part du breveté ou de ses représentants
 "légaux, d'une action en dommages-intérêts.
"

Le contraire semble avoir été jugé en France si j'en juge par l'article suivant que je trouve dans la *Croix*, de Paris.

REPONSE UTILE A PLUSIEURS

On peut construire, pour un usage personnel, un objet breveté

Le tout est de ne pas se tromper sur ce qui est à l'usage personnel.
 Si l'objet sert exclusivement à la personne ou à la famille, pour sa propre existence, pour ses besoins, l'usage est personnel.
 Mais si la personne ou la famille tout en faisant usage de l'objet breveté, pour ses besoins personnels en tire profit commercial ou profit de toute autre nature hormis celui domestique, alors l'usage est industriel.

LA PROVIDENCE

DANS
 LES FAITS SOCIAUX ET LA SCIENCE SOCIALE
 PAR
 P. de DECKER

1 vol. in-8..... \$1.00

LA CONSCIENCE

OU
 LA REGLE DES ACTIONS HUMAINES
 Par L. BAUTAIN

1 vol. in-12..... \$0.88 cts

LE DISCERNEMENT DES ESPRITS

POUR LE BON REGNEMENT DE SES PROPRES ACTIONS

ET DE CELLES D'AUTRUI

Ouvrages spécialement utile aux Directeurs des âmes

Par le R. P. J.-Bte SCARAMELLI, de la Cie de Jesus

Traduit de l'italien en français

Par M. A. BRASSEVIN, Chanoine de la Cathédrale de Marseille

1 volume in-12.....Prix : 75 cts

Le nom seul de l'auteur de ce livre nous dispense de toute autre recommandation. Le discernement dont il est question dans cet ouvrage n'est pas cette septième grâce, gratuitement donnée, comprise dans l'énumération de l'Apôtre, au verset 10 du chapitre XII de la 1re épître aux Corinthiens. Le P. Scaramelli ne consacre qu'un chapitre de son livre à ce don qui n'est fait qu'à un nombre de personnes bien restreint, si on le compare au nombre de ceux qui par devoir d'état sont obligés de discerner les esprits. Il s'agit ici d'un discernement commun à tous, que l'on peut acquérir par le travail et l'industrie, et qui consiste dans un jugement droit formé sur l'esprit des autres en se conformant aux règles et aux préceptes que nous fournissent les Saintes Ecritures, la Sainte Eglise, les SS. Pères, les Docteurs, l'expérience des Saints et les lumières de notre propre sagesse. C'est la pratique la recommandation de l'apôtre S. Jean : *Ne croyez point à tout esprit mais éprouvez les esprits, s'ils sont de Dieu (I Joan., IV, 1)*, et de celle de S. Paul : *Eprouvez tout : retenez ce qui est bon. Abstenez-vous de toute apparence de mal (I Thess., V, 21, 22)*.

Ce livre convient donc à tous ceux qui veulent sincèrement vivre selon l'esprit de Dieu. Mais, comme tous doivent soumettre leur propre discernement à celui des directeurs spirituels, c'est à ceux-ci qu'il s'adresse tout particulièrement : " Nous le voudrions voir consulté par les directeurs des âmes, à qui incombe la tâche difficile et périlleuse du discernement des esprits, dit la revue : *Le T. S. Sacrement* (février 1893), aucun guide ne leur donnera plus de lumière et n'écartera plus de cause d'erreur."

Un savant professeur de grand séminaire nous a écrit ; " C'est un des meilleurs ouvrages de direction spirituelle qui aient jamais été faits... Je me ferai un devoir de le faire connaître et de le recommander à nos jeunes prêtres avant leur entrée dans le ministère."

Le P. Scaramelli considère le sujet du discernement des esprits comme tellement important que dans son *Directoire ascétique* (1er traité, Chap. IX et XI, il déclare qu'il ne doit en parler qu'en y consacrant un volume tout entier.

TABLES DES MATIERES CONTENUES DANS LE VOLUME

LE DISCERNEMENT DES ESPRITS

INTRODUCTION. De la voie que nous suivons dans notre vie.—Nous devons examiner toutes nos œuvres et chercher si le principe d'où elles tirent leur	origine est bon ou mauvais. Importance et nécessité du discernement. Avis de S. Antoine sur ce sujet.—Le présent ouvrage contient un corps de règles et
--	---

pables de faire connaître quel est le guide de nos pensées et de nos affections, si c'est le démon, l'amour-propre, ou Dieu.—Ce livre est utile à tous, mais surtout aux directeurs spirituels.

CHAPITRE Ier. Ce qu'on entend par esprits et combien on en compte de sorts.—§ I. L'Écriture sainte, les Pères, les Docteurs et les Saints nous fournissent des règles pour reconnaître les esprits qui viennent de Dieu et ceux qui n'en viennent pas.—§ II. Ce qu'il faut entendre par esprits.—§ III. D'après S. Barnard, six sortes d'esprits peuvent donner à l'homme une impulsion dans ses opérations. Ce que sont ces six esprits. Ils peuvent se réduire à trois : l'esprit divin, l'esprit diabolique, et l'esprit humain.

CHAPITRE II. Comment se forment en nous l'esprit divin, l'esprit diabolique, et l'esprit humain.—§ I. Comment l'esprit de Dieu opère en nous. § II. Comment le démon nous inflit sa son esprit diabolique.—§ III. Comment notre nature corrompte par le péché original produit en nous l'esprit humain.—§ IV. Il n'est pas facile de discerner si les mouvements intérieurs de notre esprit proviennent de la nature humaine, ou du démon, de la chair, du monde conjurés pour nous perdre. Conjectures que l'on peut faire à ce sujet.

CHAPITRE III. Du discernement des esprits en tant que grâce gratuitement donnée.—§ I. Deux sortes de discernements des esprits. En quoi consiste le discernement infus.—§ II. Explication de la définition du discernement infus.—§ III. Le jugement du discernement infus est-il certain et infallible?—§ IV. La manière avec laquelle une personne discrète discerne ses propres mouvements est différente de celle qu'elle emploie pour discerner l'esprit des autres.—§ V. A qui la grâce du discernement infus est-elle concédée ?

CHAPITRE IV. Du discernement des esprits en tant que vertu acquise par le travail et l'industrie, et combien les directeurs des âmes sont obligés de l'acquérir.—§ I. Tous doivent acquérir cette sorte de discernement.—§ II. Le directeur des âmes doit l'acquérir à tout prix.

CHAPITRE V. Des moyens par lesquels le directeur des âmes peut acquérir le discernement des esprits.—§ I. *Premier moyen* : Demander instamment à Dieu la lumière du discernement.—§ II. *Se-*

cond moyen : S'appliquer à connaître les règles qui aident à discerner l'esprit vrai du faux, par l'étude de l'Écriture sainte, des Pères, des Docteurs et des enseignements de la vie des Saints.—

§ III. *Troisième moyen* : L'expérience.—

§ IV. *Quatrième moyen* : Le directeur doit procéder avec humilité dans la conduite des âmes.—

§ V. *Cinquième moyen* : Le directeur ne doit pas trop s'affectionner à ses pénitents. Pour le même motif, on ne doit jamais prendre une âme sous sa direction pour l'avantage temporel qu'on en pourrait retirer.—

§ VI. *Sixième moyen* : Le directeur doit avoir un esprit cultivé, mais non sophistique. En outre il ne doit pas juger sur des raisons terrestres, mais sur des raisons divines.—

§ VII. *Septième moyen* : Il faut examiner attentivement et bien peser les choses avant de porter un jugement.—

§ VIII. *Huitième moyen* : Savoir quels sont les caractères du bon esprit et quels sont ceux du mauvais.

CHAPITRE VI. Marques de l'esprit divin relativement aux mouvements ou actes de notre intelligence.—§ I. Avertissement.—

II. *Première marque* : L'esprit divin enseigne toujours la vérité et ne peut en aucun cas suggérer l'erreur. Conséquence.—

§ III. *Seconde marque* : L'esprit de Dieu ne suggère jamais à notre esprit des choses inutiles.—

§ IV. *Troisième marque* : Le Saint-Esprit apporte toujours de la lumière à nos âmes.—

§ V. *Quatrième marque* : L'esprit divin apporte la docilité à l'intelligence.—

§ VI. *Cinquième marque* : L'esprit divin rend l'entendement discret.—

§ VII. *Sixième marque* : L'esprit divin répand dans notre esprit des pensées d'humilité.

CHAPITRE VII. Marques de l'esprit diabolique relativement aux mouvements ou actes de notre intelligence.—

§ I. Ces marques sont les contraires de celles de l'esprit divin.—

§ II. *Première marque* : L'esprit diabolique est un esprit d'erreur.—

§ III. *Seconde marque* : L'esprit diabolique suggère des choses inutiles, légères et inconvenantes.—

§ IV. *Troisième marque* : L'esprit diabolique apparaît à notre âme des ténèbres ou de fausses lumières.—

§ V. *Quatrième marque* : L'esprit diabolique est obstiné.—

§ VI. *Cinquième marque* : L'esprit diabolique est indiscret et pousse aux excès. Il n'observe pas le temps opportun, le lieu convenable et ne considère pas la condition des per-

sonnes.—§ VII. *Sixième marque* : L'esprit du démon mêle toujours à nos actes des pensées de vanité et d'orgueil, même dans les actes vertueux et saints.

CHAPITRE VIII. Marques de l'esprit divin dans les mouvements ou actes de la volonté.—§ I. *Importance de ce sujet*—§ II. *Première marque* : La paix.—§ III. *Seconde marque* : L'humilité non affectée, mais sincère.—§ IV. *Troisième marque* : Une ferme confiance en Dieu appuyée sur une sainte crainte de soi-même.—§ V. *Quatrième marque* : Une volonté flexible.—§ VI. *Cinquième marque* : La pureté d'intention dans les œuvres.—§ VII. *Sixième marque* : La patience dans les souffrances du corps, dans les choses qui touchent à l'honneur, et encore dans les choses qui nous affligent.—§ VIII. *Septième marque* : La mortification intérieure volontaire.—§ IX. *Huitième marque* : La sincérité, la vérité et la simplicité.—§ X. *Neuvième marque* : La liberté d'esprit.—§ XI. *Dixième marque* : Le desir d'imiter le Christ.—§ XII. *Onzième marque* : Une charité douce, obligeante désintéressée.

CHAPITRE IX. Marques de l'esprit diabolique dans les mouvements ou actes de la volonté.—§ I. Les caractères de l'esprit diabolique sont tout à fait les contraires de ceux de l'esprit divin.—§ II. *Première marque* : L'inquiétude, le trouble, la confusion.—§ III. *Seconde marque* : Un orgueil manifesté ou une fausse humilité.—§ IV. *Troisième marque* : Le désespoir, ou la déliance, ou la vaine sécurité.—§ V. *Quatrième marque* : L'obstination de la volonté à ne pas se rendre à l'obéissance due aux supérieurs.—§ VI. *Cinquième marque* : La mauvaise intention dans les œuvres.—§ VII. *Sixième marque* : L'impatience dans les peines.—§ VIII. *Septième marque* : Le soulèvement des passions.—§ IX. *Huitième marque* : La duplicité, la feinte, la dissimulation.—§ X. *Neuvième marque* : Un attachement très opposé à la liberté de l'esprit.—§ XI. *Dixième marque* : L'éloignement de Jésus-Christ et l'indifférence pour l'imitation des exemples qu'il nous a donnés.—§ XII. *Onzième marque* : La fausse charité et le faux zèle.—XIII. Avis pratiques au directeur.

CHAPITRE X. Des esprits douteux et incertains.—§ I. *Préambule*.—§ II. L'esprit qui, après avoir fait choix d'un état, doit être tenu pour suspect.—§ III. Un

esprit porté à des choses insolites, singulières et étrangères à son état, est fort ment douteux.—§ IV. Un esprit qui, dans la pratique de la vertu, aspire aux choses extraordinaires, est souvent douteux.—§ V. L'esprit des grandes pénitences extérieures peut être douteux.—§ VI. Un esprit de consolations spirituelles sensibles est douteux.—§ VII. L'esprit de consolations et de délectations spirituelles qui se continue perpétuellement, sans jamais être interrompu, est beaucoup plus suspect.—§ VIII. Les larmes au si suspectes, parce qu'elles peuvent jaillir de trois sources différentes.—§ IX. L'esprit de révelation est toujours suspect.—Les stigmates et autres signes prodigieux sur le corps doivent être considérés comme très douteux.

CHAPITRE XI. Des diverses manières par lesquelles l'esprit du Seigneur opère dans les âmes.—§ I. Dieu opère différemment dans les âmes.—§ II. Quelquefois, l'esprit de Dieu nous mène vers le bien en général, mais il ne nous montre pas en particulier le bien que nous devons accomplir.—§ III. D'autres fois l'esprit de Dieu excite en nous un désir dont il ne demande pas affectivement l'exécution, ou dont il demande seulement une partie de l'exécution.—§ IV. L'esprit de Dieu procède avec calme à l'égard des âmes bonnes. Il agit durement avec des âmes coupables et opiniâtres. L'esprit du démon est au contraire turbulent et fier avec les âmes justes, mais il est tout condescendant pour les pécheurs.—§ V. L'esprit de Dieu s'insinue de diverses manières dans les âmes pieuses.—§ VI. C'est le propre de l'esprit de Dieu seul ment d'entrer dans les âmes et de les changer toutes en son amour par ses doux traits, sans qu'aucune cause ait précédé de tels changements, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu dans l'imagination, ou dans l'intelligence, ou dans la volonté, quelque opération capable de provoquer ce pieux embrassement.—§ VII. L'esprit de Dieu se cache parfois à l'âme et la laisse aride et dans les ténèbres pour son plus grand bien.

CHAPITRE XII. Des divers artifices par lesquels le démon trompe les âmes.—§ I. Le démon tourne autour de la forteresse de notre âme, observant le côté le plus faible, la partie la moins bien gardée pour y donner l'assaut. Habileté des démons dans leurs machi-

nations contre nos âmes.—§ II. Après nous avoir tentés, les démons se retirent et nous laissent en paix, mais avec la fin perverse de nous assillir à l'improviste et plus fortement quand nous serons négligents et distraits.—§ III. Quand le démon voit qu'il ne peut subjuguier les âmes ni par l'art, ni par la fraude, il les fait s'exposer à les occasions qui ont une fin bonne mais indécise.—§ IV. Le démon ne réussissant pas en tentant les personnes dévotes en choses graves, a soin qu'elles ne tiennent pas compte des petites choses, qu'elles les délaissent et les transgressent facilement.—§ V. Le démon a recours à toutes sortes de méchantes ruses pour retirer les personnes spirituelles du service divin.—§ VI. Trois choses à indiquer aux pénitents pour qu'ils ne tombent pas dans les pièges d'un ennemi aussi trompeur.

CHAPITRE XIII. Des illusions par lesquelles le démon trompe les âmes inconsidérées, et d'abord des illusions qui leur arrivent dans l'oraison.—§ I. Différence entre les ruses et les illusions. Du soin que nous devons avoir de ne pas nous laisser illusionner par l'esprit de la chair.—§ II. Le démon fait paraître le faux pour le vrai. Ses fausses représentations.—§ III. Diverses autres manières par lesquelles les démons trompent les personnes spirituelles.—§ IV. Règles pour distinguer les faveurs de Dieu des illusions du démon.—§ V. Moyens par lesquels l'homme spirituel peut se préserver des illusions dans ses oraisons.

CHAPITRE XIV. Des illusions diaboliques qui se produisent dans l'exercice des vertus et dans l'abandon aux vices.—§ I. Le démon dissimule l'iniquité sous l'apparence de la vertu, et il donne au vice l'apparence de la vertu.—§ II. Le nombre des illusions par lesquelles notre ennemi s'efforce de corrompre nos actions est incalculable. On en signale quelques-unes qui servent à faire connaître les autres et à

nous rendre circonspects pour les écarter.—§ III. Nos ennemis s'efforcent de nous éloigner du bien sous prétexte de mal. Remède à employer pour nous garantir de toutes ces fautes.

CHAPITRE XV. Courte explication des marques de l'esprit humain.—§ I. Ce que c'est que l'esprit humain.—§ II. Cet esprit prend souvent des les dehors de la vertu et nous fait paraître à nos yeux et aux yeux des autres tout différents de ce que nous sommes.—§ III. Le directeur qui ne veut pas errer dans le jugement qu'il porte sur les vertus de son pénitent doit observer avec attention quelle est sa fin dans la pratique, et si le motif qui le pousse à l'exercice des vertus et l'accompagne dans le cours de ses opérations, est surnaturel.—§ IV. L'esprit humain se mêle aussi aux actions de personnes très pieuses qui ont l'habitude de régler tous leurs actes avec grande perfection.—§ V. Dir c'est ce qu'on doit donner à l'esprit humain

Avis au directeur des âmes.

APPENDICE

QUELQUES RÈGLES DE S. IGNACE

- I.—Pour discerner les esprits.
Pour mieux discerner les esprits.
- II.—Pour la distribution des aumônes.
- III.—Pour aider à reconnaître les scrupules.
- IV.—Pour vivre toujours en union parfaite avec la véritable Eglise,

DEUX CHAPITRES DE S. JEAN DE LA CROIX

- I.—On explique pourquoi Dieu a coutume de communiquer aux âmes les biens spirituels par l'intermédiaire des sens.
- II.—Des dommages que la conduite imprudente de certains directeurs peut occasionner à l'endroit des visions.

VIE DE
SAINT JEAN-BAPTISTE

ÉLEVATIONS CONTEMPLATIVES

DE LA VIE DU SAINT PRECURSEUR

Par l'abbé J. B. DEWEZ

1 vol. in-12..... 88 cts.

LEON XIII

ET

LE VATICAN

PAR

Louis TESTE

1 vol. in-12..... \$0.88c

LES CLEFS DU PARADIS OU LA CONFESSION BIEN FAITE

D'APRÈS S. ALPHONSE DE LIGUORI, DOCTEUR DE L'ÉGLISE, ET QUELQUES AUTRES AUTEURS

PAR LE P. SAINT-OMER, RÉDEMPTORISTE

Nouvelle édition. 1 volume in-18 Prix : 15 cts

L'Église catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut, est la société de tous les fidèles réunis par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements et par la soumission à notre saint père le Pape. Elle se compose de justes et de pécheurs, d'après Notre-Seigneur lui-même qui compare son Église à une aire où la paille est mêlée au bon grain, à un filet qui prend les poissons bons et mauvais, à dix vierges dont les unes sont sages et les autres sont folles, à une noce qui rassemble ceux qui ont l'habit nuptial et ceux qui ne l'ont pas en attendant la séparation qui se fera au jour du jugement. Ainsi, quelque grand pécheur que soit un catholique, il appartient au corps de l'Église, à moins qu'il ne s'en retranche lui-même par l'infidélité et l'apostasie, ou qu'il n'en soit retranché par l'excommunication ; mais, hélas ! il ressemble à une branche morte qui, tenant encore à l'arbre, n'a plus de part à la sève qui se communique de la racine aux branches vivantes. Il y a cependant une différence considérable et qui laisse une ressource bien consolante aux plus grands criminels : c'est qu'une branche morte ne peut plus revivre, au lieu qu'un membre de l'Église, mort par le péché, peut recouvrer l'esprit de la grâce et le recevoir de nouvelles influences de la vie divine que Jésus-Christ répand dans les justes comme le chef dans ses membres. C'est là une vérité sur laquelle repose toute la rédemption, vérité que nous devons croire et qui se trouve formulée dans cet article du Credo : *Je crois la rémission des péchés*. O quel bonheur d'être enfant de l'Église, puisque dans l'Église, et dans l'Église catholique seule, se trouve la véritable rémission des péchés par un sacrement spécial appelé sacrement de pénitence. ce ! Nous te saluons avec bonheur, ô sacrement mille fois béni dans lequel Dieu étale toutes les richesses de ses miséricordes ! Le péché nous avait fait fils de mort et de perdition ; mais tu nous fais redevenir enfants de vie et de résurrection. Par toi, la malédiction fait place à la bénédiction ; par toi, les larmes de deuil se changent en larmes de joie, et les épines du remords se trouvent converties en flèches d'amour. Sans toi, que la mort est amère ! mais, sous ton égide, elle est douce et pleine d'espérance. Prodiges inouïs de la divine clémence ! quelques paroles sacramentelles deviennent la clef d'or qui nous ouvre les portes du ciel, le verrou qui ferme l'abîme éternel ouvert sous nos pieds, le marteau qui brise les fers de notre esclavage, l'éponge qui efface avec le sang du Rédempteur la longue série de nos iniquités. Pauvres pécheurs, qui attendez, pleins d'angoisses, l'heure des supplices sans fin, loin de vous le sombre désespoir. Votre salut est entre vos mains. Adressez-vous, humbles et repentants, à ces hommes auxquels le Dieu que vous avez offensé a dit : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.*

Le sacrement de pénitence est si nécessaire au salut, que tout chrétien devrait le connaître à fond. Et cependant, chose déplorable et bien triste à dire, l'ignorance en ce point est des plus grandes. Si du moins les conséquences n'en étaient pas éternelles !... Que d'âmes, hélas ! gémissent maintenant en enfer et gémiraient les délices des anges dans le ciel, si elles avaient voulu mieux s'instruire de cet admirable moyen de pardon. Touché de ce grand péril des âmes, nous nous sommes proposé de livrer au public cet opuscule, où les points les plus importants de la confession seront traités d'une manière simple et populaire. Nous avons puisé nos matériaux à bonne source, principalement dans les Œuvres de St. Alphonse de Liguori ; et nous nous sommes efforcé de suivre l'esprit et la doctrine de ce saint Docteur partout où nous n'avons pas reproduit le texte même de ses écrits.

Nous divisons ce traité en trois parties, savoir : la confession, le confesseur, le pénitent. — Dans la première partie, il sera parlé de la divinité, de la nécessité, des effets et des bienfaits de la confession. — Dans la seconde, nous nous occuperons à montrer au pénitent qu'il doit voir dans le confesseur le véritable représentant de Jésus-Christ, et partout, le considérer comme père, comme médecin, comme directeur et comme juge. — Dans la troisième, nous traiterons des dispositions du pénitent, lesquelles sont la contrition, l'aveu des péchés et la satisfaction.

Puisse N.-S. Jésus-Christ, dont la clémence infinie éclate d'une manière si frappante dans ce sacrement de miséricorde, et sa divine Mère l'Immaculée Vierge Marie, le perpétuel secours des misérables et le refuge des pécheurs, benir ce modesto travail entrepris uniquement pour le salut des âmes rachetées à si grand prix sur le Calvaire !

LES ENSEIGNEMENTS DU CHEMIN DE LA CROIX

METHODES POUR PARCOURIR AVEC FRUIT LES STATIONS DE LA VOIE DOULOUREUSE

Par le Père L. Bronchain, rédemptoriste

Cinquième édition revue avec soin et augmentée. 1 fort vol. in-18..... 38 cts

La dévotion au Chemin de la Croix est un puissant moyen de sanctification. Le Sauveur nous y instruit non seulement par des paroles, mais encore par l'exemple des vertus les plus difficiles, des vertus pratiquées dans la souffrance. Il nous y instruit : nous trouvons en effet dans le Chemin de la Croix une image frappante de notre vie. Nous avançons tous vers un calvaire plus ou moins éloigné ; à notre première station on nous condamne à mort ; à notre dernière, on nous met au sépulchre. Entre ces deux termes, que d'épreuves, de lutes, de souffrance, et aussi, hélas ! combien de chutes ! ce sont les stations intermédiaires de notre voyage. Celles du Sauveur nous apprennent comment nous devons nous conduire dans les nôtres, c'est-à-dire, comment nous devons vaincre dans nos combats, avec quel courage nous devons supporter nos douleurs et nous relever de nos fautes. Et cet enseignement est d'autant plus efficace qu'il est plus persuasif. Quoi de plus entraînant que les exemples d'un Dieu ? Quoi de plus éloquent que ses souffrances ? Son silence nous parle, sa patience nous confond, ses pleurs nous attendrissent, sa charité nous enflamme et nous ravit. Plus nous contemplons ce Dieu Rédempteur, dans les tourments de sa passion, plus les austères maximes de l'Évangile nous paraissent praticables et faciles.

Persuadés de ces vérités, les saints qui connurent la dévotion au Chemin de la Croix s'y affectonnèrent avec zèle. Saint Léonard de Port-Maurice, non content de la pratiquer lui-même, la propagea de tout son pouvoir. Saint Alphonse Marie de Liguori la recommandait instamment, et, jusque dans la plus extrême vieillesse, il parcourait chaque jour les stations de la voie douloureuse. Les souverains Pontifes accordèrent à cette dévotion toutes les indulgences attachées à la visite des lieux saints.

Pour faciliter l'exercice du Chemin de la Croix et le rendre en même temps plus profitable aux âmes, nous leur offrons ce mode de recueil divisé en trois Séries, correspondant aux trois voies de la perfection. Les fidèles qui travaillent à se purifier de leurs péchés et de leurs inclinations vicieuses, trouveront dans la Série première des sujets cor-

respondant à leurs besoins. Ceux qui s'efforcent par la considération des vertus d'avancer dans les voies de la sainteté, se serviront utilement des méthodes de la seconde Série. Enfin, les âmes qui aspirent à l'union divine rencontreront dans la Série troisième, des échelons spirituels pour s'élever graduellement vers les perfections de Dieu.

Le mode de considérations adopté dans ces méthodes n'est pas contraire aux conditions requises pour gagner les indulgences, puisque l'exposition et la prière qui suit font toujours allusion au sujet particulier de chaque station. Il sera bon toutefois de bien saisir l'objet du mystère, avant de passer à l'application que nous en faisons.

Peut-être trouvera-t-on cette application fort arbitraire, parce que celle-ci est très variée. Mais si l'on considère que la passion du Rédempteur contient et les remèdes à nos maux et les moyens de sanctification pour nos âmes, on restera convaincu que ce mode d'application, tout en favorisant la piété, ne blesse nullement la vérité du mystère.

Le Sauveur en effet, dans les souffrances de sa passion, s'est fait le médecin, le maître et l'époux de nos âmes. Comme médecin, il nous donne des remèdes contre le péché ; comme maître, il nous enseigne les vertus à pratiquer ; comme époux, il nous attire à lui pour nous communiquer ses biens ineffables.

Les trois Séries de méthodes que nous donnons dans ce recueil correspondent à ces trois grandes qualités du Rédempteur souffrant. *Jésus, médecin spirituel*, nous donne des remèdes contre le péché mortel et le péché véniel ; il nous prévient contre la crainte de la mort, du jugement de l'enfer, du purgatoire, en nous rendant la vie de la grâce et en nous fournissant les moyens de la conserver, durant les jours de notre pèlerinage ici bas. Il nous aide enfin dans les angoisses de notre dernière maladie et nous met les meilleurs dispositions pour mourir saintement.

Jésus, maître par excellence à l'école de la sainteté, nous enseigne pendant sa passion, par sa conduite dans les tourments, toutes les vertus que nous devons pratiquer pour être parfaits : l'humilité, l'oraison, la confiance, l'obéissance, la chasteté, la patience, la charité, la vie de Dieu en nous, les vertus religieuses et sacerdotales.

Enfin, le Rédempteur, époux des âmes fidèles, fait monter graduellement jusqu'à son sacré Cœur celles qu'il destine à l'union la plus parfaite avec sa Divinité. Il leur inspire à cette fin, avec la pratique des vertus, certaines dévotions fondamentales qui nourrissent leur piété, enflamment leur ardeur, les font aspirer et même les conduisent peu à peu à l'union divine. Telles sont les dévotions à la bienheureuse Vierge Marie, mère de douleur, dispensatrice des grâces, modèle de toutes les vertus. Tels sont encore et surtout les rapports que nous entretenons avec l'humanité sacrée du Sauveur, dans son Enfance,

sa Passion, l'Eucharistie, son divin Cœur, entre de tout bien, foyer de l'amour céleste. Après le Cœur adorable de Jésus, il ne reste plus que le Ciel et la Vision de Dieu, plénitude de toutes les perfections, et notre éternelle béatitude.

Tel est le plan de ce modeste recueil, que nous offrons à la piété des fidèles. Comme on nous a fait remarquer que certains exercices étaient trop longs, nous les avons abrégés presque tous, sans toutefois nuire au fond des idées. Le tout soit à la plus grande gloire de Dieu et pour la sanctification des âmes !

PIERRE LEVIEIL

A LA MÉMOIRE DE MELCHOIR DU LAC, COMTE D'AURE ET DE MONTVERT.

(suite)

“ Où sont Jean et André ? ”

“ Ils sont allés prendre leur leçon chez le cousin Jouvenet, ” dit la mère.

“ Qu'ils viennent ! qu'ils viennent ! ” reprit le pauvre fiévreux : “ je veux leur parler avant de mourir. ”

A ces mots, la mère et les enfants éclatèrent en sanglots.

Le médecin arrivait. C'était un vieil ami de la famille, toujours de bonne humeur, et qui ne pouvait souffrir que l'on attristât les malades. Il avait entendu les paroles de Guillaume.

“ Ta, ta, ta, ta ! ” s'écria-t-il. “ Quelle sottise dites-vous là, maître Levieil ? Vous serez guéri dimanche, ou je veux être pendu. Allons, couvrez-vous, voyons ce pouls... Il n'est plus qu'à quatre-vingt-deux : l'accès finit. Vous allez prendre un bouillon, que diable ! et vous dormirez après. Emmenez cette marmaille, madame Levieil. Je vous croyais raisonnable. Est-ce qu'on encombre d'enfants la chambre d'un malade ? Allons, essuyez vos yeux. Je m'invite à dîner chez vous dimanche. Votre mari sera gaillard, et vous nous ferez des crêpes. Vive la joie ! Quel est ce beau garçon ?... ”

“ C'est Pierre, ” dit la mère : “ il est revenu à la maison pour soigner son père. ”

“ Il a bien fait, ” dit le docteur. “ Allez guérir un peu de bouillon, madame. Notre malade s'en va en javelle à présent que la fièvre est tombée. ”

En reconduisant le médecin, Pierre lui demanda ce qu'il pensait de l'état du malade.

“ Espérez-vous le guérir ? ” lui dit-il.

“ Mon ami, ” dit le docteur, “ vous savez notre devise et le salut que nous adressons aux malades : *Curavi, Deus salvet*. Je l'ai soigné,

que Dieu te guérisse. Je fais de mon mieux. Votre père est artiste. Chez cette sorte de malades, l'imagination est bien puissante. S'il croit guérir, il guérira. Nous autres médecins, nous sommes marchands d'espoir, et, souvent, nous vendons plus de cette marchandise que nous n'en possédons. Qu'importe, d'ailleurs ? En tout cas, vous avez bien fait de revenir, car la pauvre maman n'en pouvait plus. A demain, mon ami ! Courage et confiance !”

Et le bon docteur, enfourchant sa mule, repartit lestement.

Guillaume Levieil vecut encore quatre ans, mais sans reconvrer la santé. Il resta affligé d'un tremblement nerveux qui l'empêchait de peindre. Il employa ces dernières années à enseigner à ses fils les secrets de son art. Jean devint assez habile peintre. André s'occupait de la partie matérielle, de la vitrierie. Pierre, s'appliquant à la chimie, apprit de son père à fabriquer les émaux et en inventa plusieurs. Mais ce qui sauva de la ruine la maison du peintre verrier, ce fut l'ordre parfait qu'y établit Pierre Levieil. Il chassa les ouvriers récalcitrants, et fit observer le silence et la plus exacte discipline à l'atelier. Bientôt la petite maison de la rue des Fossés devint aussi calme et bien ordonnée qu'un monastère ; et, lorsque Guillaume Levieil mourut, en 1731, il avait dit plus d'une fois à son fils aîné : Grâce à toi, Pierre, je m'en irai tranquille. Enore un peu de temps, et ton frère Jean sera en état de gouverner la famille et l'atelier, et tu pourras retourner à l'abbaye.”

Les derniers jours de Guillaume Levieil furent calmes. Ne pouvant plus marcher, il se fit porter par ses fils dans l'atelier, et leur expliqua une nouvelle façon d'ajuster les briques du four, qu'il avait imaginée pendant ses insomnies. Afin de se faire mieux comprendre, il y fit allumer du feu en sa présence. Un rayon de soleil entrait joyeusement dans l'atelier, et faisait paraître les flammes d'un rouge obscur.

“ Feu terrestre, lumière céleste !” dit le peintre mourant, “ vous qui m'aidiez à faire resplendir dans le temple de Dieu les légendes et la gloire des saints, bientôt je ne vous verrai plus ! — Mon âme ira se purifier dans un feu dont celui-ci n'est que l'ombre. — O mes enfants, priez, priez pour moi, afin que, bientôt délivré des flammes du purgatoire, j'aie jour de la lumière éternelle ! — J'ai aimé la beauté de la maison du Seigneur : j'espère qu'il m'admettra dans son paradis. — Dites à sœur Luce de beaucoup prier pour moi !”

Hélas ! il ne savait pas que, depuis près d'un mois, sœur Luce était morte, — passagère colombe qui semblait n'être entré dans le cloître que pour mieux assurer son essor vers le ciel — Son père mourut sans savoir qu'elle l'avait précédé, sans avoir connu cette croix si douloureuse que portait en silence la pauvre mère : survivre à son enfant !

Quatre ans après, Anne Levieil mourut aussi, et cette perte fut encore plus sensible à Pierre que celle de son père. Il aimait sa mère comme seuls savent aimer les cœurs consacrés à Dieu. Dans ceux là, la mère a la première place après celle du divin Maître,

et cette place ne lui est jamais enlevé. — Anne Levieil n'était âgée que de quarante-huit ans, et ses enfants espéraient la conserver encore bien longtemps. Elle même eût souhaité vivre. Elle disait quelquefois à Pierre : " Ayez patience, mon fils (c'était son mot favori), ayez patience : bientôt nous marierons Jean, et vous retournerez au monastère. Mes filles se tiendront sages près de moi, et vous n'aurez plus souci d'elles. " Une violente pleurésie enleva cette bonne mère en trois jours. Elle recommanda à ses enfants d'obéir à leur frère aîné comme au bon Dieu, et mourut en disant : " Je vais rejoindre votre père. Ayez patience, enfants. C'est si court, la vie ! "

Pierre plaça ses sœurs les plus jeunes à l'Abbaye-aux-Rois, chez les religieuses bernardines, pour qui il travaillait. Babet et Louise y prirent le voile. Jeannette mourut jeune, ainsi que ses frères Jacques et Marc. Henriette se maria. Jean et André épousèrent, bientôt après, de bonnes ménagères. La plus jeune sœur de Pierre, Rosette, sa filleule, resta avec lui. C'était la plus aimable fille qu'on pût voir. Sa belle humeur égayait la maison, et, seule, elle savait faire sourire son frère aîné. Intelligente, adroite, elle dessinait mieux que ses frères, et semblait avoir hérité du talent de son aïeule, Catherine Jouvenet, si célèbre à Rouen à la fin du dix-septième siècle, et qui avait tenu une école de peinturé. — André n'eut que des filles ; mais le fils de Jean, le petit Louis, était si beau, si bien doué, que Pierre l'appelait l'ange de l'atelier. Toute cette famille d'artistes vivait dans la plus cordiale union, sous la domination incontestée du frère aîné, remplaçant tout à la fois le père et la mère. Attentif et régulier en toute chose comme un vrai bénédictin, il se faisait rendre chaque jour un compte exact des travaux. Ses frères, peu lettrés et d'une intelligence médiocre, n'auraient pu traiter convenablement avec les clients, et leurs femmes étaient de celles dont toute la capacité

se hausse

A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Le travail abondait chez Levieil, et, voyant chaque jour ses bénéfices augmenter, il s'était plu à se former une belle bibliothèque. Son affaiblissement, son instruction aussi vraie que sérieuse, l'exacte probité et le soin qu'il mettait à l'exécution des travaux qui lui étaient demandés, lui attiraient l'estime et l'amitié de tous ses clients. Les plus savants ecclésiastiques se plaisaient à se réunir chez lui ; et, à mesure que l'âge mûr arrivait pour Pierre Levieil, sa réputation croissante et l'aisance qui régnait dans sa maison, le rendaient un objet d'envie. Il se délassait de ses travaux par quelques compositions littéraires qu'il lisait le soir à ses amis, et paraissait heureux ; mais, au fond, la nostalgie du cloître ne le quitta jamais. Ni labeurs ni succès ne lui firent oublier la vie studieuse et cachée qu'il eût souhaité passer à Saint-Wandrille ; et, lorsqu'il entendait sonner les cloches de l'abbaye de Saint-Victor, voisine de sa demeure, il se rappelait celles qui l'avaient fait pleurer en tintant l'*Angelus*, le soir de son départ, le soir de ses adieux, Et les années s'écoulaient, sans fermer la blessure du cœur de l'exilé.

(à suivre)

NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.

POUR AIDER LES ECCLÉSIASTIQUES A COMPOSER ET A
COMPLÉTER LEUR BIBLIOTHÈQUE

L'*Ami du Clergé*, a déjà fait connaître les Méditations du P. Bourgoing. Il a loué et l'auteur et l'œuvre. L'auteur " appartenait, dit-il, à cette forte génération de l'Oratoire naissant, qui, fondé par le cardinal de Berulle, s'honora de l'amitié de saints personnages comme saint Vincent de Paul et M. Olier, qui contribua pour une si grande part à l'établissement des séminaires et donna à l'Eglise tant de saints prêtres et de talents sérieux, jusqu'au moment où l'hérésie janséniste vint s'infiltrer dans son sein et stériliser son action pour le bien." Au surplus, que ceux qui veulent connaître davantage et mieux apprécier le P. Bourgoing, lisent son oraison funèbre prononcée par Bossuet en 1662 : ils concevront de lui une haute estime, et seront tout disposés à accueillir les éloges que l'*Ami* décerne à ses Méditations. Ce ne sont pas de ces méditations " qui sentent beaucoup plus la déclamation que la méditation, " — " qui dispensent de la réflexion et suppriment le travail de l'âme, c'est-à-dire ne se laissent pas méditer ; " elles ne ressemblent en rien non plus à ces " méditations à l'eau de rose, où tout est faveur, affections languoureuses, tendresses qui ne sont bonnes qu'à énerver et à fondre toutes les énergies du cœur... etc ; " — " ce sont au contraire des méditations toutes pleines de lumière et de grâce, " comme dit Bossuet ; elle nous présentent des considérations très substantielles qui, par des efforts de réflexions personnelles, nous conduisent à des résultats sérieux, c'est-à-dire à des sentiments ou affections bien fondés et à des résolutions appuyées sur des bases solides. C'est la plus haute et la plus profonde théologie, l'exégèse la plus riche, qui nous y fournissent le thème de nos réflexions, ou nous placent sous les yeux les sublimes vérités de notre foi, sous un jour qui sera nouveau pour beaucoup et dans une lumière qui sera saisissante pour tous. Le P. Bourgoing indique lui-même très souvent ces élans du cœur qui doivent jaillir de la considération. Les méditations que nous a données le savant et pieux Oratorien, il les a plutôt faites que composées : et c'est lui que nous entendons nous dire simplement, *ex abundantia cordis*, les

lumières que l'oraison lui a procurées sur les *Vérités et excellences de Jésus-Christ*, et les sentiments que la grâce a fait naître dans son cœur. Quel charme et surtout quels avantages dans la méditation de ces vérités que nous avons étudiées au séminaire, et que nous étudions encore, mais plus avec l'intelligence qu'avec le cœur, pour connaître plus que pour aimer, pour savoir et non pour goûter la vérité ! Ce n'est que dans l'oraison, au pied du crucifix, et sous l'action de Dieu, que les saints ont trouvé la science qui les a faits saints, et qui aussi, les a rendus si aptes à faire des saints.

Nous ne doutons pas que le P. Bourgoing ne puisse contribuer beaucoup par ses méditations à nous procurer cette science des saints, et à faire de nous des apôtres pleins de zèle et de charité qui sauront communiquer aux âmes le feu allumé dans nos cœurs par l'oraison. Félicitons-nous donc de cette nouvelle édition d'un ouvrage si riche et si utile.

En tête de l'édition de 1636, se trouvait une préface contenant vingt-quatre directions ou avis pour l'oraison : elle a été publiée à part, récemment ; nous aurons plus tard l'occasion d'en parler plus longuement. Les trois volumes, appréciés déjà dans l'*Ami du Clergé*, ne sont que la première partie du grand travail du P. Bourgoing.

Cette première partie comprend tous les mystères de Jésus-Christ ; de l'Incarnation, de la Nativité, de l'Enfance et de la Vie cachée, et ceux de la Passion, de la Resurrection, de l'Ascension, de l'avènement du Saint-Esprit, de la Saint-Trinité, et du très auguste sacrement de l'autel.

La deuxième partie, publiée depuis, " contient des méditations sur chaque verset des lianes de Jésus et de la sainte Vierge, " pour le temps qui s'écoule depuis l'octave du Saint-Sacrement jusqu'à l'Avent. On ne tardera pas longtemps, espérons-le, à nous illustrer la troisième et quatrième parties. Les méditations de la troisième partie commentent les plus importantes vérités prêchées par Notre-Seigneur Jésus-Christ et contenues dans les Evangiles des dimanches de l'année et des fêtes du Carême.

La quatrième partie contient " les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur *communiquées à ses saints,*" c'est-à-dire les méditations pour les fêtes de la sainte Vierge et des principaux saints, et leurs octaves. Elle renferme de plus huit méditations pour une fête spéciale à la Congrégation des prêtres de l'oratoire, la solennité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et huit autres sur le mystère de la Transfiguration.

Nous aimons à croire que les éditeurs n'oublieront pas non plus les *Retraites* du P. Bourgoing. Nous en comptons quatre publiés en 1654 : l'un pour les Ecclésiastiques, la seconde pour les Communautés religieuses, la troisième sur les grands-urs et perfections divines pour les âmes avancées, la quatrième " propre à ceux qui se désirent convertir sérieusement à Dieu." Elles sont toutes de dix jours, à deux exercices ou méditations par jour : elles sont comme les autres ouvrages du P. Bourgoing, marquées au coin de la science et de la piété, et offrent par conséquent aux retraitants et aux directeurs de retraites tous les matériaux et toutes les ressources désirables.

La 32^e édition des Méditations du P. Bourgoing, revue par le P. Ingold, a été enrichie de sommaires pour la préparation de la méditation, et l'on a rendu plus apparentes que dans l'édition de 1636 les différentes parties de chaque méditation ; le style a été un peu rajeuni. Mais nous préférons encore l'ancien format, l'exécution typographique et tout l'ensemble de la première édition ; le format surtout de la nouvelle édition ne nous paraît pas digne d'un ouvrage aussi important, et nous oserons dire au libraire-éditeur que ses in-18 sont cotés à trop haut prix et qu'il eût eu plus d'acheteurs à 2 francs ou 2 fr. 50. Cette observation, que nous plaçons ici sans rien retirer de ce qui a été dit sur le mérite de l'ouvrage, nous avons trop souvent l'occasion et la tentation de la faire ; les bons livres, et sur tout les très bons livres, devraient coûter moins cher et être davantage à la portée des petites bourses ; le bénéfice réalisé sur chaque exemplaire serait moins considérable, mais cette diminution serait largement compensée par une vente plus abondante, plus facile et plus rapide. N'est-ce pas ici le cas de dire que *filius hujus sæculi prudentiores filiis tucis... sumi ?*

En lisant et admirant les méditations du P. Bourgoing sur les sept dernières paroles de Jésus en croix, il nous est revenu à la pensée qu'un autre oratorien, le P. Charles Perraud, mort en janvier 1892, avait aussi publié des *Méditations sur les sept paroles de N. S. Jésus-Christ en Croix*. Cet ouvrage qui a été comme le testament du P. Perraud, est le résumé des sermons prêchés par lui sur la passion de Jésus-Christ, le jour du vendredi saint. Nous y trouvons, sur ce grand et si utile sujet, sur ces enseignements solennels d'un Dieu mourant pour nous, les vérités les plus consolantes, les exhortations les plus touchantes. Ah ! nous en avons besoin, de ces consolations vivantes, dans les différentes épreuves de la vie, dans les inquiétudes de conscience, dans la douleur d'une séparation causée par la mort, dans les angoisses du délaissement. Quelle souffrance éprouve le pasteur zélé, qui voit ses efforts inutiles et les âmes se perdre !... C'est Jésus qui nous fortifiera et nous consolera du haut de la croix, par le pardon qu'il accorde au bon larron, par l'exemple qu'il nous donne de la générosité dans le sacrifice, et par les grâces qu'il nous a méritées en acceptant volontairement et en offrant à son père une passion si douloureuse, une mort si ignominieuse. Ces leçons et ces consolations du divin Maître, le P. Charles Perraud les fait valoir dans un style élégant et clair, et avec des accents émus et émouvants. C'est Monseigneur l'évêque d'Autun qui a présenté les Méditations au public, dans une introduction digne de l'évêque académicien. Il a dû nous donner, dans la cinquième édition de l'ouvrage, un *épilogue* sur la mort édifiante de l'auteur. (Ajoutez à cela une page, la messe des malades empruntée à la *Journée des malades* de l'abbé Perruyve, et quelques autres pièces liturgiques, vous aurez un in-18 de 276 pages, qu'il faudra payer 3 frs. Il nous semble inutile, après ces quelques observations, de recommander ce livre à nos lecteurs ; c'est vraiment un livre à lire. Tandis que les Méditations du P. Bourgoing sont à méditer ; par les fortes pensées qu'elles présentent à nos réflexions, elles nous forment, elles aussi, de puissantes leçons et des émotions salutaires, sans que les imperfections ou plutôt la simplicité et la naïveté du style diminuent en rien leur mérite et leur efficacité. (à suivre)

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs
RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS
CADIEUX & DEROME, DÉPOSITAIRES

LES LIVRES SAINTS

ET LA CRITIQUE RATIONALISTE

Histoire et refutation des objections des incroyables contre les saintes Ecritures

Par **F. VIGOUROUX**

Prêtre de Saint-Sulpice

AVEC DES ILLUSTRATIONS D'APRES LES MONUMENTS

Par **M. l'abbé L. DOUILLARD**

ARCHITECTE, MEMBRE DU JURY DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

5 volumes in-12.....Prix : \$5.00

PONTIFICALE

ROMANUM

CLEMENTIS VIII AC URBANI VIII

JUSSU EDITUM

ET A

BENEDICTO XIV

RECOGNITUM ET CASTIGATUM

**JUXTA RECENTIOREM EDITIONEM ROMANAM AC
DEMUM IN COMMODIOREM FORMAM REDACTUM**

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

DU DIVIN SACRIFICE

ET DU

PREMIER QUI LE CÉLÈBRE

PAR

L. BACUEZ

Prêtre, directeur au séminaire de Saint-Sulpice

1 vol. in-12.....Prix : 90 cts

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DÉPOSITAIRES

NOUVELLES PUBLICATIONS

LES PROPHÈTES D'ISRAËL ET LE MESSIE, depuis Salomon jusqu'à Daniel, par S. Em. le Cardinal archevêque de Tours, 1 vol. in-8..... \$1.88

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LA LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS, par M. le Vicomte DE MEAUX. 1 vol. in 12..... \$0.83 cts

PAUL LAMACHE, professeur aux Facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul, par PAUL ALLARD. 1 vol. in-12..... \$0.63 cts

GRANDE SŒUR, par M. AIGUEPERSE. 1 vol in-12 \$0.63

LE CARDINAL MANNING ET SON ACTION SOCIALE, par M. l'abbé J LEMIRE, député d'Hazebrouck. 1 vol. in-12 de 312 pages..... \$0.63 cts

SAINT PAUL ET SES MISSIONS, par M. l'abbé C. FOUARD. 1 vol. in-8, enrichi de cartes et plans..... \$1.88 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, ÉDITEUR, PARIS

CADIEUX & DEROME, DÉPOSITAIRES

BIBLIOTHÈQUE PRATIQUE DE L'ABBÉ JOUVE

COMPRENANT LES SEPT OUVRAGES SUIVANTS :

- | | |
|--|--|
| <p>1° Le Missionnaire de la campagne (9e édition, 18e mille.)—4 vol. in-12. Prix..... \$3.50</p> <p>2° Dominicales du Curé de campagne (7e édition). 3 vol. in-12. Prix.....\$2.50</p> <p>3° Instructions sommaires sur la doctrine chrétienne (3e édition) 2 vol in-12. Prix.....\$1.88</p> | <p>4° Nouvelle Vie des Saints (4e édition) 4 vol. in-12. Prix.....\$3.75</p> <p>5° Le Catéchisme des Grands et des petits (2e édition). 3 vol. in-12. Prix..... \$2.50</p> <p>6° La Pieuse Congréganiste de la ville et de la campagne (4e édition) 2 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> <p>7° Préparation au grand jour (4e édition) 1 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> |
|--|--|

L'œuvre de M. l'Abbé JOUVE s'est considérablement accrue depuis le jour où il y a donné au clergé un remarquable ouvrage du **Missionnaire de la campagne**. Le septième ouvrage que je viens de publier avec grand succès sous le titre de **Préparation au grand jour**, et les six autres qui ont paru dans le courant de ces dernières années, se signalent entre tous, non seulement par une facilité et une clarté de style parti uliers, mais encore par une unité d'idées et de direction ÉMINEMMENT PRATIQUE.

Encouragé par les éloges unanimes que je reçois journellement et convaincu de plus en plus, par leur vente rapide, que ces **publications nouvelles** répondent, comme l'a dit avec tant d'autorité Mgr l'Evêque de Cap, à des **besoins nouveaux**, je les présente en toute confiance à MM. les ecclésiastiques désireux d'avoir toujours sous la main des livres essentiellement utiles. Ceux qui les posséderont se féliciteront souvent d'une aussi heureuse acquisition, et les recommanderont à leurs vénéérés confrères. C'est par milliers du reste, que je compte déjà ses propagateurs volontaires. Je prie ceux d'entre eux qui me feront l'honneur de lire ces quelques lignes d'agréer mes nouveaux et sincères remerciements.

Les sept ouvrages de M. l'abbé Jouve, annoncés ci-haut composent donc véritablement une **Bibliothèque pratique** d'une grande utilité pour l'exercice du saint ministère.

VIENT DE PARAÎTRE

ŒUVRES COMPLETES DE Mgr DE SEGUR

AVEC PORTRAIT DE L'AUTEUR EN TÊTE DU TOME 1er

4 SÉRIES

16 forts volumes in-8°. Prix. \$22.50

- | | | | |
|---------------|--------------------|-------------------------------|-------------|
| La 1ère Série | contient les tomes | I, II, III, IV..... | Prix \$5.50 |
| La 2e Série | “ | “ V, VI..... | Prix \$2.75 |
| La 3e Série | “ | “ VII, VIII, IX, X..... | Prix \$5.50 |
| La 4e Série | “ | “ XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI | Prix \$8.75 |

Chaque série se vend séparément.

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres
 Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités fondamentales** ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** ; 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**.—2^{ÈME} ÉDITION
 quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLÉSIASTIQUES
 Par **L. BRANCHEREAU**

7^e édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

VICTOR RITAUX & FILS, éditeurs, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

LE DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE
 TRAITÉ DU R. P. LIBERATORE

DE COMPAGNIE DE JÉSUS

Traduit de l'italien par M. Aug. ONCLAIR, prêtre

1 fort vol. in-8°.....Prix : \$1.50

CELUI QUI EST

ESSAI PAR

Le R. P. de CURLEY

de la compagnie de Jésus

1 fort vol. in-8°.....Prix : \$1.25

BOSSUET ET LA BIBLE

ÉTUDES D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

Par le **R. P. de la BROISE**, de la compagnie de Jésus.

1 fort vol. in-8°.....Prix : \$1.75

L'Église et l'État
 OU LES DEUX PUISSANCES AU XVIII^e SIÈCLE

1715-1786

Par **P. de CROUSAZ-CRÉTET**

1 vol. in-12.....Prix : 83 cts

LIBRAIRIE CASTERMAN

TOURNAI BELGIQUE

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

PREPARATION A LA MORT

ou

CONSIDÉRATIONS SUR LES VÉRITÉS ÉTERNELLES

Par

Saint ALPHONSE DE LIGUORI

1 vol. in 16.....Prix : 40 c

PRATIQUE DE L'AMOUR ENVERS JESUS-CHRIST

Pour

LES AMES QUI DESIRENT ASSURER LEUR SALUT

ET

TENDRE A LA PERFECTION

PAR

Saint ALPHONSE DE LIGUORI

1 vol. in 18.....Prix : 30 c

LE MISSIONNAIRE DES ENFANTS

Par le R. P. FURNISS

1 vol. in 8.Prix